

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/cu pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

FRANC DE PORT.

PRATIQUE AVEC SCIENCE.

REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIETES D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*Ancien Député de l'Assemblée Législative,
Membre de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada,
Élève diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royal Agricole de Cirencester,
Membre de la Société Impériale Zoologique d'acclimatation de Paris, &c., &c.*

AVRIL, 1868.

Partie Officielle.—Assemblée de la Chambre d'Agriculture, 12 mars 1868—Nominations de neuf commissions permanentes—Règlements adoptés pour la Direction des sociétés d'agriculture—La Prochaine Exposition Provinciale à Montréal—Octroi de \$1,000 pour le Musée et la Bibliothèque—Assemblées trimestrielles de la Chambre d'Agriculture—**Partie Non Officielle.**—La dernière assemblée de la Chambre d'Agriculture—Notre organisation agricole—L'Enseignement agricole des Ecoles Normales—Travaux de la société d'agriculture de Rouville—L'Islet—Bagot—Nicolet No. 1—St Jean—L'Assomption—Montcalm—Laval—Yamaska—Deux Montagnes—Richelieu—**Travaux de la Ferme.**—Travaux du mois d'Avril—Les labours—Les semailles—Egoutement—Culture des Plantes sarclées—Culture du Tabac—Préparation des Semences—Essai des Facultés germinatives des Semences—**Animaux de la Ferme.**—Le Rucher—Vacherie—Ecuries—Bergeries—Porcheries—Basse-cour—Les étalons importés depuis un an—Influence de la Nourriture, du régime et du sol—**Matériel et Constructions.**—Système métrique des poids et mesures—Exposé du Système—Tableau du système métrique—Manière d'écrire et d'énoncer les quantités décimales de poids et mesures—Exemple—**Le Jardin et le Verger.**—Travaux du mois d'Avril—Le verger et la pépinière—Tran-plantation—Semis—Greffage—Pomiers—Poiriers—Eugrais—Le patager—Conches chaudes—Conches froides—Eugrais—Asperges—Choux et choux-fleurs—Carottes—Concombres—Laitues—Navets—Oignons—Pois—Radis—Rhubarbe—Fruits—Fraisiers—Vignes—La parterre et les gazons—Burdures—Sésoles—Fleurs annuelles—Cactus—**Economie Domestique.**—Moment le plus convenable pour écarter—Maladies des volailles—Mal d'yeux—Orgues Américains offerts en Primes.



SPARGERE & COLLECTA.

BUREAUX A L'IMPRIMERIE DE JOHN LOVELL, RUE ST NICHOLAS,
MONTREAL.

PROGRES AVEC PRUDENCE.

LE SOL, C'EST LA PATRIE; AMELIORER L'UN, C'EST SERVIR L'AUTRE.

LE PLUS PUISSANT ENGRAIS. C'EST LA SUEUR VOLONTAIRE DE L'HOMME LIBRE.

S. D. & H. W. SMITH.

ORGUES AMERICAINS.

SIBERIA OTT, Agent en gros et en detail, 783 Broadway, N. Y.

Vis-a-vis le celebre magasin de A. T. STEWART, coin de la 10me rue.

L'INSTRUMENT

LE PLUS PARFAIT

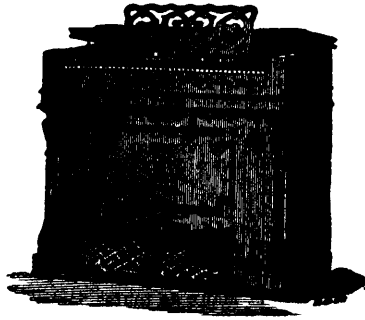
ET

LE PLUS ELEGANT

DU MONDE

POUR

LE Foyer DOMESTIQUE.



L'ORGUE

AMERICAIN

DEVELOPPE LE GOUT

ET

ELEVE L'AME

PAR SA

CONSTRUCTION ELEGANTE

ET

SES SONS HARMONIEUX.

Apparence generale des ORGUES AMERICAINS, Nos. 1 a 26.

C'EST AVEC LA CONFIANCE LA PLUS ENTIERE que nous attirons l'attention du public sur les Orgues Americains depuis si longtemps en demande dans les familles. Grâce à des perfectionnements récents, ils s'adaptent à tous les genres de musique mais spécialement à la musique sacrée, avec ses tons soutenus et harmonieux.

Les ORGUES AMERICAINS distancent leurs rivaux sur plusieurs points importants. Ils sont supérieurs par le son plein, ample et puissant obtenu par la disposition des anches qui s'ouvrent dans une boîte vibrante et donnent ainsi un ton magnifique qui ne se rencontre pas dans les autres instruments, l'orgue Américain possédant seul cette disposition. Ils sont encore supérieurs en expression, élasticité du doigter, aussi excellent-ils dans la musique à temps accéléré.

Depuis le son le plus léger, jusqu'aux accords puissants remplissant la nef d'une vaste église, tout est possible sur cette instrument de choix.

A l'aide du TREMOLO, l'artiste obtient cette musique dont chaque note fait vibrer les cordes les plus sensibles du cœur, fait sur l'âme une si vive impression. Un perfectionnement récent permet également en faisant jouer une pédale, de moduler le son de l'instrument depuis le Pianissimo jusqu'au Fortissimo.

Avec tous ses perfectionnements, l'Orgue Américain excelle en expression, variété et puissance et possède toutes les qualités d'un orchestre complet et rendant admirablement tous les effets d'orchestre.

Ces instruments sont d'une construction supérieure dans tous leurs détails. Les soupapes sont faites de matériaux

d'adhérence, de fissures ou de décomposition, ils sont durables et resteront en bon ordre.

Les clefs, les anches sont d'une exécution parfaite et donnent un ton brillant et léger.

Les ORGUES AMERICAINS sont de beaucoup les plus élégants et sont un ornement dans un salon. Ils ne demandent que peu d'espace et sont d'une richesse sans égale.

Les boîtes en bois de Rose sont variées et jolies dans le genre le plus recherché, Les boîtes en Chêne et en Noyer Noir ne sont pas moins brillantes.

LISTE DES PRIX.

- No. 1.—Cinq Octaves, avec Tremolo, en Chêne avec ornements en Noyer Noir.....\$120.
- No. 5.—Cinq Octaves, construction des plus élégantes en bois de Rose avec panneaux ornés dans le genre Grec.....\$190
- No. 7.—Six Octaves, en Noyer Noir richement travaillé.\$200
- No. 9.—Cinq Octaves double anches avec Diapason, Principal et Tremolo. En chêne avec ornements en Noyer Noir.....\$195
- No. 11.—Cinq Octaves, double anches avec Dulcéria, Flute, Diapason, Principal et Trémolo, en chêne avec ornements en Noyer Noir.....\$220

La collection comprend des Orgues encore plus puissantes et plus complets à des prix plus élevés.

Dix sept premier prix ont été accordés aux Orgues Americains pendant le mois d'Octobre 1885, sur tous leurs rivaux, dans les Expositions des différents Etats de l'Union Americaine.

Ces Orgues sont offerts en Primes

Par la "Revue Agricole" et le "Canadian Agriculturist."

S'adresser au Bureau pour les renseignements.

R. R. R. PILULES.

PILULES DU DR. RADWAY.—Dose.— Pour régulariser le foie, l'estomac, les entrailles, et pour promouvoir la digestion, UNE PILULE le SOIR; pour les maladies obstinées et chroniques, 4 à 6 les 24 heures.

LES PILULES DU DR. RADWAY SONT COMPOSEES D'EXTRAITS VEGETAUX, enduits d'une gomme sucrée et forment la meilleure, la plus prompte et la plus sûre médecine purgative, apérinte, anti-bilieuse et cathartique connue à la science médicale.

Une seule des pilules du Dr. Radway contient plus du principe actif de guérison et agit plus vite sur le Foie, les Entrailles, l'Estomac, les Rognons, la Vessie, le Sang, &c., que quatre ou six des Pilules purgatives cathartiques ordinaires qu'on vend sous différents noms, ou que dix grains de blue-mass.

VRAI COMFORT POUR LES PERSONNES AGEES ET AUTRES AFFLIGÉES DE LA CONSTIPATION ET DE LA PARALYSIE DES ENTRAILLES.

UNE A TROIS DES PILULES DU DR. RADWAY toutes les 24 heures assureront une évacuation régulière des entrailles. Des personnes qui pendant vingt ans n'avaient pas joui d'un fonctionnement naturel et avaient été obligées de recourir aux injections ont été guéries par quelques doses des Pilules de Radway.

1 MEILLEUR QUE 10

SARSPAREILLE!

Le principe curatif de la Sarspareille entre pour une large part dans la composition du

RESOLUTIF

R. R. R.

Une bouteille du Résolutif vaut mieux que dix grandes bouteilles de la Sarspareille.

Le Résolutif R. R. R. guérit avec une rapidité étonnante chaque forme de maladie chronique, scrofuleuse ou de la peau, et extermine toute la corruption du système humain.

Le Résolutif Rénovateur, si on l'emploie dans les Maladies suivantes, guérira positivement le patient des:

Maladies de la Peau, Carie des Os, Humeurs dans le Sang, Maladies Constitutionnelles, Chroniques et Scrofuleuses, Scrofules, Fièvres, Ulcères, Erysipèles, Rachitis, Calvitie, Maux de Jambes, Chancres, Tumeurs Glandulaires, Tumeurs Blanches, Furoncles, Nodus, Maux d'Oreilles, Maux d'Yeux, Ecoulements des Oreilles, Ophthalmie, Gale, Débilité Constitutionnelle, Décadence du Corps, Eruptions de la Peau, Boutons et Pustules, Tumeurs, Affections Cancéreuses, Dyspepsie, Névralgie, Rhumatismes Gouttes Chroniques, Maladies des Rognons, de la Vessie, de l'Urethre, Resserrements, Difficulté d'urine, etc.

Humeurs et Maux de toutes Sortes.

Les Dames trouveront en quelques jours un grand soulagement dans ce remède et par conséquent la guérison.—Prix, \$1 la bouteille—6 bouteilles pour \$5.—A vendre par les pharmaciens—87 Maiden Lane, N. Y. et 439 rue St. Paul, Montréal.

R. R. R.

90 sur 100

DES MORTALITES qui arrivent annuellement, sont causées par des maladies que l'on peut prévenir et dont la plus grande partie seraient exterminées et chassées du système en quelques heures, si le Récupérateur Rapide ou les Pilules de Radway (suivant le cas) étaient administrées quand on s'aperçoit de quelque douleur, malaise ou légère maladie. La douleur, qu'elle qu'en soit la cause, est presque immédiatement guérie par le Récupérateur Rapide. Dans les cas de choléra diarrhée, crampes, spasmes, colique bilieuse, et de fait toutes douleurs, maux et infirmités, soit dans l'estomac, les entrailles, la vessie, les rognons ou les jointures, les muscles, les jambes, les bras, le rhumatisme, la névralgie, la fièvre et l'ague le mal de tête, le mal de dents, etc., etc., cèderont en quelques minutes à l'influence adoucissante du Récupérateur Rapide.

Pour les Rhumes soudains, les Toux, l'Influenza, la Diphtérie, l'Enrouement, le Mal de Gorge, le Frisson, la Fièvre et l'Ague, les Douleurs Mercurielles, la Fièvre Scarlatine, prenez de quatre à six Pilules de Radway ainsi qu'une cuillerée à thé du Récupérateur Rapide dans un verre d'eau chaude, adoucie avec du sucre ou du miel; lavez la gorge, la tête et l'estomac, avec du Récupérateur Rapide (si vous avez l'Ague ou la Fièvre intermittente lavez aussi les reins) et le lendemain matin vous serez guéri.

Prix du R. R. R., 50 centins la bouteille. A vendre par les pharmaciens, les marchands de la campagne et les épiciers.

RADWAY & CIE.,
87 Maiden Lane, New York,
439 Rue St. Paul,
Coin de la Rue St. François-Xavier,
Montréal.

MACHINE A TORDRE UNIVERSELLE ET MACHINE A LAVER DE DOTY.

La machine à tordre universelle avec roues à engrenage a obtenu le premier prix par le vote unanime du Jury de la grande Exposition de la Nouvelle Angleterre en 1866, après l'essai le plus munition de toutes les machines présentées au concours.

LA MACHINE A TORDRE UNIVERSELLE

Fut déclarée supérieure à toutes les autres

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRE, EN 1862.

Elle a mérité le premier prix aux dernières grande Exposition de l'Institut Américain de New York, en 1863 et 1865. A chacune des Expositions des Etats qui suivent, elle a également reçu le

PREMIER PRIX.

NEW YORK	1862	1863
VERMONT	1863	1866
NEW HAMPSHIRE	1863	1866
PENNSYLVANIA	1863	1864
OHIO	1863	1865
MICHIGAN	1864	1866
INDIANA	1863	1864
ILLINOIS	1863	1864
IOWA	1863	1864
WISCONSIN	1864	1865
MINNESOTA	1864	1866
MISSOURI	1864	1866
KENTUCKY	1865	1866
CONN. RIVER VALLEY FAIR	1864	
CHAMPLAIN VALLEY FAIR	1864	
MECHANICS' INSTITUTE, Boston	1865	



Les manufacturiers la garantissent bien supérieure à toutes les autres. Plus d'un million de machines à tordre universelles ont été vendues, ce qui fait une vente plus considérable que celles de tous les autres manufacturiers. Leur fabrication est si bonne qu'elles n'exigent pas de réparation pendant plusieurs années. La machine à tordre universelle a vraiment donné satisfaction universelle. Elle tord les effets presque secs, sans que les tissus les plus délicats en souffrent. En vendant la machine à tordre universelle nous avons eu une demande considérable pour une bonne machine à laver et connaissons.

LA MACHINE A LAVER DE DOTY.

Comme la meilleure, nous achetâmes le brevet d'invention, et nous l'offrons maintenant au public avec la certitude qu'elle donnera satisfaction partout où elle sera employée.

La machine à laver de Doty a mérité le premier prix, à la grande Exposition de la Nouvelle Angleterre en 1866, après l'essai le plus sérieux de toutes les machines présentées au concours. Aux Expositions des Etats de New York, Pennsylvanie, Vermont, Michigan, Wisconsin, Iowa, ainsi qu'à la grande Exposition de l'Institut Américain elle a mérité les premiers prix. Ce sont les machines les moins coûteuses et les meilleurs pour laver et tordre. La machine à laver, avec une savonnure bouillante, exécute les trois quarts du travail et du temps; nettoie parfaitement et ne fait aucun mal aux effets.

R. C. BROWNING—Agent général. No. 32 Portland St. New York.

REVUE AGRICOLE

Partie  Officielle.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Montréal, 11 Mars 1868.

RESENTS,—Messieurs L'Honorable L. Archambault, ministre d'Agriculture et des travaux publics, Honorable U. Archambault, W. Boa, Ecr., Major Campbell, J. Perrault, Ecr., Rev. F. Pilote.

Les membres composant l'ancienne chambre se forment en comité général pour procéder à l'examen de Monsieur

A. Marsan qui se présente pour recevoir un brevet de capacité comme professeur d'Agriculture. Après une série de questions auxquelles M. Marsan répond d'une manière satisfaisante il est résolu :

Que M. Amédée Marsan, ayant répondu d'une manière satisfaisante aux diverses questions qui lui ont été faites, ce Monsieur a droit à un certificat de capacité comme professeur d'Agriculture conformément à l'ordre en Conseil en date du 11 Septembre 1863.

Le président ayant pris le fauteuil, le secrétaire donne lecture de l'avis officiel du Ministre d'Agriculture indiquant le résultat de l'élection des membres de la Chambre d'agriculture pour 1868, les membres élus étant l'Honorable U. Archambault, l'Honorable J. Beaubien, B. Pomroy, Ecr., et J. C. Taché, Ecr., Monsieur le Major T. E. Campbell, est réélu président et l'Honorable U. Tessier, vice-Président.

Considérant l'urgence de mettre chacun des départements de la chambre d'agriculture sous la surveillance d'un de ses membres chargé plus particulièrement de son administration, il est résolu que des commissions permanentes soient créées comme suit.

1^{ère} Commission.—Direction des Sociétés d'Agriculture, J. Perrault.

2^{me} Commission.—Enseignement Agricole et Statistique Agricole, Messieurs L. Archambault et J. C. Taché.

3^{me} Commission.—Musée et bibliothèque, Hon. U. Tessier.

4^{me} Commission.—Importations étrangères, Hon. U. Archambault.

5^{me} Commission.—Concours provinciaux, Hon. J. J. Ross.

6^{me} Commission.—Rapports et publications, J. Perrault.

7^{me} Commission.—Colonisation, J. Beaubien.

8^{me} Commission.—Finance, B. Pomroy.

Le Rev. F. Pilote soumet à cette chambre un rapport intitulé : Etude sur le cheval Percheron. Peut-il améliorer la race Canadienne?

Et la Chambre s'ajourne à 2 heures p.m.

Session de 2 heures p.m.

Les mêmes étant présents, le secrétaire donne lecture d'une pétition de plusieurs townships du Comté de Huntingdon demandant la formation d'une seconde Société d'Agriculture dans ce comté et en même temps lecture des raisons données par la société existante contre la division demandée, il a été résolu : Que vu les excellentes raisons données par la société d'Agriculture existante dans le Comté de Huntingdon, cette Chambre ne peut consentir à accorder la division demandée.

Lecture d'une pétition de plusieurs townships de Compton demandant la formation d'une seconde Société d'Agriculture dans ce Comté vu les grandes distances qui les séparent de la Société existante maintenant.

Résolu.—Que cette pétition soit accordée pour les raisons y énoncées.

Lecture d'une pétition du Township de Bagot, dans le comté de Chicoutimi, demandant la formation d'une seconde Société dans ce Comté. Considération remise jusqu'à ce que cette Chambre ait reçu la réponse du secrétaire de la Société existante.

Lecture d'une pétition de la Société d'Agriculture No. 1 du Comté de Charlevoix demandant la permission d'employer les souscriptions de ses membres et la quote part d'octroi qu'ils recevront du gouvernement à l'achat de plâtre pour les champs de graines fourragères ainsi que des graines de jardin.

Résolu.—Que cette permission soit refusée à la dite Société parcequ'il y a trop longtemps que cela se pratique et qu'elle doit maintenant se conformer aux dispositions de la loi.

La Chambre, après une longue discussion sur les avantages des Sociétés d'Agriculture ainsi que sur les abus qui se sont glissés parmi quelques-unes d'elles, a passé les résolutions suivantes.

Attendu qu'il est urgent de supprimer les abus qui se sont glissés dans l'administration des Sociétés d'Agriculture et d'obtenir de l'octroi du gouvernement le meilleur emploi possible, cette Chambre, s'autorisant de la Section 53, du Cap 32 des Statuts Révisés du Canada,

Résolu—1^o. Que les gratifications ainsi que les distinctions nationales soient supprimées des expositions.

2^o. Que dans chaque comté il soit créé un concours de récoltes sur pieds et des terres les mieux cultivées ainsi qu'un parti de labour selon les instructions de la Chambre d'Agriculture.

3^o. Qu'au moins le quart de l'octroi annuel

soit affecté par chaque Société à l'acquisition de reproducteurs de choix.

40 Qu'un fond spécial, destiné à l'acquisition de graines fourragères au plus bas prix, soit créé dans chaque Comité avec la condition rigoureuse qu'aucune partie de l'octroi annuel et pas plus de la moitié de la souscription régulière des membres de la Société, ne soient versés dans ce fond formé surtout de contributions en dehors des opérations régulières de la Société.

Résolu.—Que des remerciements soient votés à l'Honorable Commissaire d'Agriculture, à Washington, pour l'envoi du rapport de son département pour 1866 et qu'en retour une collection complète du journal officiel et des travaux de la Chambre d'Agriculture lui soit adressée ainsi qu'aux Sociétés d'Agriculture de chaque Etat avec prière d'envoyer en échange la collection complète de leurs publications annuelles.

Résolu.—Que Messieurs U. Archambault et J. Perrault soient nommés auditeurs des comptes pour l'année finissant au premier mai prochain.

Lecture d'une pétition de M. F. H. Proulx, demandant de l'aide pour la continuation de la publication de la *Gazette des Campagnes*. Après discussion, la Chambre a

Résolu.—Que la somme de \$400 soit votée pour venir en aide à la "*Gazette des Campagnes*," pour lui permettre la continuation de sa publication.

Lecture d'une pétition de M. F. Déguise, professeur de droit rural à l'école d'Agriculture de Ste. Anne, demandant l'argent nécessaire pour l'impression de (500) cinq cents copies de son "Guide légal ou résumé d'un cours de droit rural;" cette pétition est référée à M. le Ministre d'Instruction publique qui ordonne que copie du dit traité lui soit envoyé.

Conseil de l'Association Agricole.

Les mêmes étant présents, M. A. A. Stevenson, secrétaire de la Chambre des Arts et Métiers est introduit, et le Conseil de l'Association Agricole passe la résolution suivante.

Résolu.—Attendu que la Corporation de la Cité de Québec n'a pas répondu à temps aux conditions exigées d'elle pour tenir l'Exposition Agricole et Industrielle dans la Cité de Québec, cette Exposition Agricole et Industrielle ait lieu cette année dans la Cité de Montréal le 14 Septembre prochain et jours suivants, pourvu que cette dernière Cité se conforme aux mêmes exigences, savoir de fournir la somme de pas

moins de \$4000, (quatre milles piastres) pour venir en aide aux frais de la dite Exposition.

Résolu.—Que l'Administration et la direction de tout ce qui concerne l'Exposition Agricole et Industrielle de cette Province soient laissées et confiées à un Comité composé de Messieurs W. Boa, H. Bulmer, T. E. Campbell, G. A. Drummond, Ecr., et J. Perrault.

Résolu.—Que leurs Excellences le Gouverneur Général de la puissance du Canada, et le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec soient invités à vouloir bien honorer par leur présence l'Exposition Provinciale en Septembre prochain.

Et le Conseil de l'Association Agricole s'ajourne à Vendredi 13 du courant à deux heures aux bureaux de cette Chambre.

La Chambre d'Agriculture reconnaît comme demi-boursiers à l'école d'Agriculture de l'Association les personnes suivantes dont les certificats et les recommandations sont trouvés suffisants, savoir : Messieurs Elie Giroux, H. Papin, P. O. Dozois, Z. Lefebvre, Z. Roussel, J. Prud'homme, J. Laporte, E. Gaudet, J. Mallette, C. E. Hébert.

La Chambre d'Agriculture s'ajourne à 7½ heures ce soir.

Seance du soir à 7½ heures.

Présents, Messieurs U. Archambault, L'Hon. P. O. Chauveau, Major Campbell, A. Marsen, J. Perrault, et Rev. F. Pilote.

Le secrétaire fait lecture d'un long rapport sur la création d'une Musée Agricole; ce rapport contient les observations faites par le Secrétaire de cette Chambre dans un voyage qu'il fit aux Etats-Unis par ordre du Président, dans le but de voir les musées de Washington et d'Albany et faire rapport.

Ce rapport est approuvé et la Chambre passe les résolutions suivantes à ce sujet :


Résolu.—Que la somme de (1000) mille piastres, soit affectée au Musée et à la Bibliothèque Agricole de cette Chambre, le choix des collections étant laissé à un comité composé du Président, de l'Honorable Ministre d'Agriculture, M. U. Archambault et J. Perrault.

Résolu.—Que le Ministre de l'Instruction Publique soit prié d'admettre à l'Ecole Normale Jacques-Cartier les collections formant le Musée de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada en attendant que cette dernière ait un local convenable. Par ordre,

GEORGES LÉCLÈRE, Secrétaire.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

LA DERNIERE ASSEMBLEE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE.

 N parcourant le rapport de l'assemblée tenue le 12 mars dernier, inséré dans la "Partie officielle" de la "Revue" on restera convaincu que la Chambre d'Agriculture est enfin entrée dans son véritable rôle et qu'elle a assumé toute la responsabilité de sa haute position dans notre organisation agricole. Assez longtemps le principe de laisser faire à eu ses franchises coudées, il faut aujourd'hui une direction énergique à notre organi-

sation agricole si nous voulons obtenir d'elle tout le bien qu'on est en droit d'en attendre.

Dans la Revue de décembre dernier nous soumettions tout un projet de réorganisation de la chambre d'agriculture par commissions spéciales, et ce projet, soumis à la dernière assemblée a été adopté en entier

Musée et Bibliothèque.

La commission du musée et de la Bibliothèque a reçu immédiatement un octroi de \$1000 qui seront consacrés à l'achat des préparations anatomiques du Dr. Ausoux dont nous avons donné une description complète à notre

retour de l'Exposition Universelle de Paris, où nous avions pu les étudier. Nous disions dans la Revue de Juillet : il est indispensable que la chambre d'agriculture fasse l'acquisition de ces collections précieuses si essentielles à la connaissance complète du cheval et des principaux phénomènes de la vie animale et végétale. Ici où les connaissances vétérinaires manquent presque absolument, la chambre comprendra l'urgence de faciliter la diffusion de ces connaissances au point de vue de l'amélioration du bétail. Ces collections seront rendues à Montréal dès le mois de mai prochain s'il n'y a pas négligence quelque part.

Direction des Sociétés d'Agriculture.

Les sociétés progressives ne seront plus seules à faire le bien, car la chambre d'agriculture a résolu à sa dernière assemblée de rendre obligatoires immédiatement : 1o Les concours des récoltes sur pieds ; 2o Les parties de labour ; 3o L'importation de reproducteurs de choix. Elle a supprimé en même temps les gratifications et les distinctions nationales dans les concours. La distribution de graines fourragères a aussi ses limites. L'année 1868 va donc voir s'accomplir toute une révolution dans notre organisation agricole. Afin que les comités n'éprouvent aucun retard dans la réception de leur octroi pour l'année 1868, nous les engageons à adopter sous le plus bref délai la résolution qui suit et qu'ils doivent adresser à la chambre d'agriculture. " Considérant qu'il est urgent d'obtenir de l'octroi du gouvernement le meilleur emploi possible, la société d'agriculture du comté, se conformant aux instructions de la chambre d'agriculture, a résolu :

Résolu—1. Que les gratifications ainsi que les distinctions nationales soient supprimées des expositions.

2o. Qu'il soit créé un concours de récoltes sur pieds et des terres les mieux cultivées ainsi qu'un parti de labour selon les instructions de la Chambre d'Agriculture.

3o. Qu'au moins le quart de l'octroi annuel soit affecté à l'acquisition de reproducteurs de choix.

4o. Qu'un fond spécial, destiné à l'acquisition de graines fourragères au plus bas prix, soit créé dans le comté avec la condition rigoureuse qu'aucune partie de l'octroi annuel et pas plus de la moitié de la souscription régulière des membres de la société, ne soient versés dans ce fonds formé surtout de contributions en dehors des opérations régulières de la société.

Grâce à cette initiative de la chambre d'agriculture les accusations si souvent portées contre notre organisation agricole n'auraient plus de raison d'être.

La prochaine Exposition Provinciale.

Nous regrettons que la cité de Québec n'ait pas trouvé \$4,000 pour ériger les constructions nécessaires à l'Exposition Provinciale, qui devait réunir dans l'ancienne capitale les agriculteurs les plus distingués de la Province. Lorsque nous voyons les plus petites villes du Haut-Canada souscrire gaiement \$6,000, \$8,000 et \$10,000 dans ce but, n'est-il pas pénible de trouver dans la plus ancienne cité du pays une apathie aussi incroyable. L'école d'agriculture de Ste. Anne n'a pas encore, paraît-il, après huit années d'existence, répandu ses

umières jusque dans les cercles savants et influents de Québec. Il faut savoir aussi que la société d'agriculture de la cité de Québec a pendant longtemps refusé l'abonnement à la "Revue Agricole," que la société du comté de Québec en était encore l'automne dernier aux gratifications ainsi qu'aux prix pour les grains en poches pas plus tard que l'automne dernier. Il n'est pas étonnant que des associations aussi peu éclairées sur les meilleurs moyens de promouvoir les intérêts agricoles de leur localité, n'aient pas eu assez d'influence pour obtenir l'octroi nécessaire de \$4,000 par la cité de Québec pour l'Exposition Provinciale.

Le 14 de Septembre prochain verra donc se réunir à Montréal les exposants de toutes les parties de la Province. Nous espérons que la liste des Prix offerts sera basée sur des principes connus et non pas sur le caprice ou le hasard.

Puisque la Chambre d'Agriculture a enfin résolu de créer un Musée, nous espérons qu'elle adoptera comme règlement : Que le montant des prix payés pour les Instruments ou pour les produits agricoles, jugés dignes d'appartenir au musée, sera considéré comme partie de la somme exigée pour leur achat. Si ce règlement eut été adopté il y a sept ou huit ans, lorsque nous l'avons suggéré, le musée aurait aujourd'hui des collections magnifiques qui n'auraient rien coûté. Nous espérons que \$6 seront retenues sur chaque animal recevant un 1er prix pour payer les frais des gravures insérées au rapport de l'Exposition. Nous publierons la liste des prix dans notre prochain numéro.

Assemblées Trimestrielles de la Chambre.

Enfin la Chambre d'Agriculture, comprenant l'opportunité de se réunir au moins quatre fois par année, pour la dépêche des affaires, à des époques et à des jours connus du public, afin que les Sociétés puissent soumettre à ses délibérations les questions importantes qui s'élevaient sans cesse dans leur administration, a passé la résolution qui suit.

Résolu. Que cette Chambre se réunisse régulièrement tous les trois mois et que ces assemblées trimestrielles soient convoquées pour le premier mercredi des mois de mai, août, novembre et février, de chaque année.

Il était temps que cette motion fût adoptée, car le public avait le droit de se demander quel pouvait être le rôle d'une Chambre se réunissant à dix mois d'intervalle pour expédier quelques affaires de routine.

NOTRE ORGANISATION AGRICOLE.

UNE polémique pleine d'intérêt se poursuit sur la grave question de notre organisation Agricole et de l'emploi du montant considérable voté annuellement par le gouvernement à l'encouragement de notre industrie nationale, "l'Agriculture." Heureusement qu'il n'y a qu'une opinion sur l'importance incontestable des intérêts agricoles et sur l'urgence de les promouvoir à l'aide de toutes les ressources dont peut disposer le gouvernement. Mais la divergence des opinions se montre du moment qu'il s'agit des voies et moyens. Il n'y a là rien d'étonnant pour ceux qui ont quelque expérience de la manière dont les questions agricoles se discutent dans notre pays.



Probablement qu'il n'y a pas dix personnes dans la Province qui connaissent dans tous ses détails notre organisation agricole. Cependant il n'y a probablement pas parmi nous un seul homme de quelque éducation, qui ne soit prêt à prononcer sur sa valeur, qui n'ait un projet d'organisation à lui, pouvant se substituer avec avantage à tout ce qui a été fait jusqu'ici. De la meilleure foi du monde il se publie de temps en temps ce qu'on appelle des plans, destinés à changer complètement la face du pays, et ces plans trouvent des lecteurs enthousiastes dont l'étonnement est grand de ce que le gouvernement ne les adopte pas, et ne réalise pas ainsi tout le bien qu'ils promettent à si courte échéance.

C'est l'apparition d'un de ces projets impossibles dû à M. Cléophe Cimon, de la Malbaie, qui a donné lieu à une polémique pleine d'intérêt qui se poursuit maintenant entre M. Cimon, M. Pilote, et M. Landry, le professeur d'Agriculture de l'école Normale Laval.

Une polémique sur l'enseignement.

M. Cimon propose la création d'une ferme modèle dans chaque comté, subventionnée par le gouvernement et destinée, avec quelques primes accordées aux exploitations les mieux tenues, à remplacer toute notre organisation agricole. Ce projet, M. Pilote et M. Landry en ont facilement fait justice. De fait la tâche est facile; ce projet nous représente un sac vide, il tombe de lui-même, sans pouvoir offrir la moindre résistance. Aussi n'en faisons-nous mention que pour arriver à Messieurs Pilote et Landry, dont la lutte est sérieuse. Il fait plaisir de voir une discussion aussi savante dans nos grands journaux politiques. Jamais, croyons-nous, autant de savoir, autant d'élégance dans le style n'ont réhaussé une question agricole, étudiée en Canada. N'est-ce pas l'indication des progrès réalisés déjà par l'enseignement des écoles spéciales, par le goût des études agricoles approfondies? Nous aimons à le croire; et bien que des deux côtés on s'accuse d'emprunts aux sources les plus autorisées, ce fait seul n'indique-t-il pas une connaissance fort louable des auteurs les mieux connus? Disons-le; cette discussion a mis en lumière un savoir dont nous augurons pour le pays les meilleurs résultats.

D'un côté M. Pilote se fait le champion des écoles spéciales d'Agriculture. Il veut un enseignement complet, des études approfondies, des cours complets, des Musées, des collections, une vaste exploitation cultivée avec soin, un vaste champ d'étude: et de cultures expérimentales. En un mot il ne veut rien moins qu'une institution pouvant rivaliser avec les Ecoles spéciales de France avec Grignon. Tant mieux, nous les félicitons d'en être venu à cette conclusion, après avoir acquis une connaissance plus approfondie des véritables bases sur lesquelles doit s'élever l'édifice de notre enseignement agricole. M. Pilote est aujourd'hui aux prises avec M. Cimon, absolument comme nous sommes aux prises avec lui il y a 10 ans. M. Cimon veut une ferme modèle dans chaque comté; absolument comme M. Pilote voulait en 1858 une Ecole d'Agriculture de second degré dans chaque comté. Les arguments que nous donnions alors contre M. Pilote, lui servent

aujourd'hui contre M. Cimon. De fait nous n'avons plus qu'à applaudir à nos prévisions de 1858 soutenues avec conviction par M. Pilote en 1868. Tant il est vrai que le temps sait rendre justice aux convictions sincères appuyées sur la vérité.

Les prétensions de M. Landry.

D'un autre côté, M. Landry, après avoir fait promptement justice du projet de M. Cimon s'attaque incidemment à Mr Pilote et à l'Ecole d'Agriculture de Ste Anne, dont il est élève en affirmant que si cette Institution n'a pas fait tout le bien désirable, c'est parcequ'elle manquait d'influence morale. Il affirme de plus que cette institution spéculait sur le travail des élèves bien plus qu'elle ne s'occupe de leur instruction. Ces accusations sont trop graves pour ne pas être relevées par M. Pilote ainsi que quelques autres détails dans lesquels entre M. Landry sur la manière dont Ste Anne a préparé les produits agricoles, qui lui ont mérité les récompenses qu'elle a obtenues à l'Exposition Universelle de Paris. Au reste voici quelques extraits de la dernière correspondance de M. le professeur de l'Ecole Normale:

Le Revd. M. Pilote soutient:

1o. Que son école "a fait tout le bien qu'il était raisonnable d'attendre d'elle dans les circonstances où elle s'est trouvée."

2o. Que le système enseigné dans son école n'est pas trop dispendieux.

3o. Que le plan de Ferme-Modèle proposé par M. Cimon est mauvais, ruineux, impraticable.

M. Cimon, lui, avance:

1o. Que nos écoles d'Agriculture ne font pas tout le bien désiré.

2o. Que le système qui y est enseigné est trop dispendieux.

3o. Que son plan de ferme-modèle va sauver le pays... s'il ne le perd pas.

C'est M. Cimon qui le premier a sonné la charge, exposant un plan à lui, condamnant, au moins jusqu'à un certain point, nos écoles d'Agriculture.

Les récriminations sont venues aussitôt. J'ai d'abord répondu à M. Cimon, et je lui ai prouvé:

1o. Que nos écoles d'Agriculture ne font pas tout le bien désiré, parceque leur influence morale est nulle.

2o. Que le système qui y est enseigné n'est pas trop dispendieux, mais que la pratique y est défectueuse.

3o. Enfin que son plan de ferme-modèle et son système de culture sont également inadmissibles.

Deux jours après, M. Pilote entre en lice.

Je m'efface: rien de plus naturel.

Le *Journal de Québec* a déjà reproduit trois articles du Révd. M. Pilote. Je n'en dirai pas un mot aujourd'hui: c'est dans mon programme. Seulement je demanderai à M. Pilote, comme une faveur, de ne pas laisser le public sous l'impression que tel et tel paragraphe sont de lui, tandis qu'ils sont littéralement copiés du premier auteur venu. Il est facile de dire: je cite; et cet aveu, j'imagine, n'enlèverait rien à l'autorité de ses affirmations.

Mon plan de ferme modèle demande l'abolition immédiate d'un certain procédé que du reste je trouve détestable; c'est que la prime

Un concours échoie au cultivateur qui a le meilleur minot de blé, d'avoine, de pois, etc. Que fait-on alors? Le voici: On choisit le terrain le plus propice; on y cultive les plantes dont on veut exposer les échantillons, et on les cultive en amateur. Après avoir donné tous les soins imaginables à cette pièce de terre, le temps de la récolte arrivé, on coupe le grain, presque épi par épi; on le bat bien délicatement, puis on procède à l'opération du *trillage*.

Cette opération est délicate et longue; c'est d'elle que dépend en grande partie, le succès auquel on prétend. Si l'on est à la veille d'une Exposition Universelle et que l'opération se fasse dans une Ecole d'Agriculture, vous ne sauriez croire, ami lecteur, toute la persistance, tout l'acharnement dont on fait preuve pour séparer du grain luisant, transparent, le grain de qualité inférieure. A cela, quinze jours suffisent à peine; elle ne coûte rien, il est vrai, à l'institution; c'est le travail des élèves! Vous avez tout de même, au bout de quinze jours, du grain véritablement présentable; vous lui ajoutez les plus beaux navets de votre jardin, les betteraves les mieux conditionnées, les carottes les plus robustes. Vous envoyez le tout en Europe, à l'Exposition Universelle; vous y allez vous-même de peur que vos produits ne soient pas cotés à leur juste valeur. Enfin "le jour de la rétribution arrivée" vous recevez "trois distinctions honorifiques," dont une n'est autre chose qu'une mention honorable pour un certain plan en relief, à la confection duquel le gouvernement s'est intéressé mais qui n'est pas pour tout cela une production agricole.

Ce qui se pratique en grand la veille d'une Exposition universelle se renouvelle tous les jours sur une plus petite échelle, la veille de nos expositions de comtés. Nos cultivateurs sur trois cents minots d'avoine, choisissent un minot du plus beau grain pour l'exposition agricole, et c'est celui qui aura fait le choix, avec le plus de patience qui aura souvent la prime. Eh! bien, c'est ce système inique que je veux voir aboli, et il faut commencer par l'abolir."

Certes voici des faits fort graves et que M. Pilote saura expliquer nul doute. En attendant, nous informerons M. Landry que la chambre d'agriculture à sa dernière séance, a aboli ces prix accordés aux grains en poche, dus au trillage de quelques experts, mus par la seule ambition de gagner quelques dollars à même les fonds votés à l'encouragement de l'agriculture.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DANS LES ECOLES NORMALES.



OUS empruntons à M. Landry, le professeur d'Agriculture de l'Ecole Normale Laval, l'article fort bien pensé qui suit sur la création de l'enseignement Agricole dans les Ecoles Normales. Nous avons lieu de croire que son exposé contient les vues du gouvernement à ce sujet.

"Quelle est d'abord l'intention du gouvernement, relativement à l'enseignement agricole? Là-dessus, une chose au moins paraît certaine.

Dans la dernière session de notre parlement provincial, le Gouvernement a voté \$12,000

pour l'enseignement agricole dans les Ecoles Normales. Que doit-on entendre maintenant par cet enseignement agricole? Est-ce l'enseignement purement théorique? Evidemment non. Le Gouvernement n'aura pas voté ainsi \$12,000 en faveur d'un enseignement théorique qui existe déjà depuis plusieurs années dans les Ecoles Normales. A ce point de vue l'enseignement n'a certainement pas besoin de \$12,000. Il s'agit donc d'un enseignement pratique. C'est le couronnement de l'édifice: l'enseignement agricole relativement aux Ecoles Normales sera désormais aussi complet qu'il peut être: non-seulement théorique mais pratique.

Il y a plus. Il s'agirait d'offrir aux jeunes gens qui désirent faire de l'agriculture une carrière, aux fils de nos cultivateurs, un enseignement, élémentaire il est vrai, mais absolument suffisant aux points de vue théorique et pratique, pour leur permettre d'utiliser le petit domaine qui doit leur échoir. Comment arriver à ce double but, de donner à ces nombreux élèves de l'Ecole Normale qui se répandant chaque année dans nos paroisses et aux autres qui se consacrent plus directement à l'agriculture, l'enseignement théorique et pratique dont tout le monde sent le besoin?

Le voici: Dans le voisinage de Québec et de Montréal, non loin de nos Ecoles Normales, s'éleverait une Ecole d'Agriculture pourvue d'une ferme modèle. Ces deux institutions, l'Ecole Normale et l'Ecole d'Agriculture, seraient mises en rapport dans des conditions faciles à établir. Alors les élèves de l'Ecole Normale iraient suivre le cours théorique à l'Ecole d'Agriculture et seraient tenus de prendre une part plus ou moins active aux travaux des champs, surtout au temps des labours, des semences, des récoltes. Ils devraient, sinon faire eux-mêmes, du moins voir faire l'application de la théorie, apprécier, en les étudiant, les causes qui modifient tel ou tel principe.—De leur côté, les élèves de l'Ecole d'Agriculture iraient chercher aux Ecoles Normales l'enseignement de certaines branches qui leur sont nécessaires, comme grammaire, arithmétique, botanique, physique, etc., etc.

Il me semble qu'une pareille organisation présenterait des avantages précieux.

Premier avantage:—Ar. point de vue de la position.

L'Ecole d'Agriculture se trouvera en effet dans une position centrale. Située près de la ville, c'est-à-dire au milieu des terres dont la culture est déjà améliorée en grande partie, la ferme, annexe indispensable de l'école, sera l'objet d'une attention et d'une surveillance toute spéciale. On y verra les fruits d'un système économique, les avantages d'une bonne administration. La ferme, grâce à sa position, sera toujours pour le public un livre ouvert, où l'on pourra demander à la science la démonstration pratique de ses données, à la pratique l'accord de ses opérations avec les principes de la science.

Placée près de la ville, l'Ecole d'Agriculture se peuplera d'un plus grand nombre d'élèves, non seulement de jeunes gens de la ville, mais encore de fils de cultivateurs. La chose se comprend facilement. Plusieurs jeunes gens de la ville, convaincus que les professions sont en-

combrées, se dirigeront volontiers vers cette école d'Agriculture, située près d'eux; de même, nos cultivateurs, déjà appelés à la ville par leurs intérêts, donneront naturellement la préférence à une institution dont la position réclamée moins de voyages et de dépenses.

Deuxième avantage :—Au point de vue de l'économie.

En rattachant ainsi l'École d'Agriculture aux Ecoles Normales, il ne sera pas nécessaire de doubler le nombre des professeurs ou des officiers. Le professeur de français par exemple, sera le même pour l'École Normale et l'École d'Agriculture; il en sera ainsi du professeur d'arithmétique, de botanique, de physique etc.; de même encore pour le professeur d'Agriculture qui peut réunir à son cours les élèves de l'École Normale tout aussi bien que ceux de l'École d'Agriculture.

On comprend facilement qu'en adoptant une pareille organisation, on économisera beaucoup. On n'aura point en effet à faire le double de dépenses pour doubler le personnel. Le surcroît de dépenses, s'il est nécessaire, ne saurait du moins être considérable.

La ferme, cultivée avec intelligence et économie, donnera des produits considérables, que j'évalue à \$1200, par exemple.

Ces produits eux-mêmes trouveront un écoulement facile; ils se dirigeront tout naturellement, soit du côté de l'École d'Agriculture, soit du côté de l'École Normale. De là un second avantage au point de vue de l'économie.

J'ai évalué les profits de la ferme à \$1200. Je puis adopter ce chiffre sans crainte, puisque l'on voit dans les environs de Québec des terres de 130 arpents rapporter annuellement, profit net, non pas seulement \$1200, mais \$1600; et ces terres ne reçoivent cependant aucune allocation du gouvernement. La ferme de Maize-rets est là pour attester la vérité de mon assertion.

Troisième avantage :—Au point de vue de la force d'expansion.

A ce point de vue, qui est sans contredit le plus important, il faut, dans la nouvelle organisation, considérer deux classes d'élèves. Il y a, en effet, les élèves de l'École Normale, et les élèves de l'École d'Agriculture.

1o. Tout le monde connaît l'organisation, le but des Ecoles Normales. Les jeunes gens qui les fréquentent apprennent à parler et à écrire correctement leur langue; on leur enseigne l'arithmétique, la tenue des livres, la géométrie; ils acquièrent les notions indispensables de physique, de chimie, de botanique, etc., etc. Ils ont, en un mot, à leur disposition tous les moyens d'acquérir une bonne et solide instruction.

Ces jeunes gens se répandent ensuite dans nos campagnes, pour y distribuer à leur tour les connaissances qu'ils possèdent. Ils acceptent la noble mission d'instruire l'enfant de nos campagnes, surtout l'enfant du cultivateur. Donnez donc à ces jeunes gens le bénéfice d'un enseignement agricole appuyé de la pratique, et vous les verrez répandre au sein de nos campagnes les données d'une agriculture progressive et économique. Ils apprendront à l'enfant confié à leurs soins que l'agriculture n'est point une science aride ni un vil métier, mais la plus noble des industries, le plus beau des arts. Ils lui

inculqueront les vrais principes de toute agriculture progressive; enfin ils s'attaqueront aux vieux procédés qu'une routine aveugle conserve avec une espèce de scrupule. Mais l'enfant ne sera pas le seul à ressentir l'influence de la doctrine de l'instituteur. Les cultivateurs eux-mêmes la subiront dans les rapports nécessaires qu'ils auront avec lui. L'école d'Agriculture elle-même aura son avantage. Elle aura, comme l'École Normale, plusieurs représentants dans chaque paroisse, qui aimeront à la faire connaître et à diriger de son côté ceux qui tiendront à bien cultiver plus tard le champ de leurs pères.

2o. Mais, il ne faut pas oublier, il y a dans la nouvelle organisation une autre classe d'élèves; ce sont les élèves de l'École d'Agriculture qui sont appelés à travailler d'une manière efficace à l'amélioration de notre agriculture.

Ils se disperseront eux aussi dans nos campagnes pour accomplir leur mission à leur manière, donner l'exemple d'une culture économique, lucrative, et devenir eux-mêmes les fermiers modèles au milieu de leurs concitoyens. Cette mission ils la rempliront, dès qu'on saura leur donner une véritable instruction agricole.

Avec cette nouvelle organisation, on trouvera des avantages de tous genres, à la condition que l'on tienne aux deux points suivants, dont la négligence a malheureusement paralysé les efforts déjà tentés ailleurs :

1o. Faire en sorte que les fils de nos cultivateurs aient un accès facile à l'école d'agriculture. Pour cela :

Exiger peu d'instruction du côté des élèves qui se présentent;

Exiger peu d'argent de la part des parents. Un certain nombre de bourses même devraient permettre à plusieurs une entrée gratuite. Il ne faut pas oublier ici du reste que le cultivateur fait déjà un sacrifice en envoyant son fils à une école d'agriculture: il se prive de son travail. Ce travail, d'un autre côté, profite à l'institution. Qu'on le reconnaisse et qu'on en tienne compte. D'ailleurs peu de nos cultivateurs sont en état de payer la somme de \$116 par année. Exiger un tel prix, c'est fermer l'école à une foule de jeunes gens, surtout à ceux qui pourraient profiter d'avantage de l'enseignement agricole. L'expérience est là pour démontrer la vérité de mon assertion.

2o. N'admettre que les élèves qui devront cultiver, et exiger même qu'ils le fassent; s'ils ont reçu pour leur éducation agricole des secours du gouvernement. Il ne faut pas en effet que cette institution soit un pis-aller: rien ne détruit plus l'influence morale d'une école."

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE ROUVILLE.



EPUIS deux ou trois ans la Société d'Agriculture du Comté de Rouville, se dépillant de la routine du passé, s'est distinguée par une énergie et une initiative que nous recommandons aux Associations Rurales. Aujourd'hui elle a adopté le programme entier d'une Société progressive et nous la félicitons de marcher hardiment aux premiers rangs dans la voie du progrès. Concours de récoltes sur pieds. Importation de reproduc-

leurs de choix, parti de labour et Expositions annuelles, tout est mis en oeuvre pour améliorer l'Agriculture de ce magnifique Comté. Aussi les souscripteurs ne lui manquent-ils pas, ils sont repartis comme suit :

St. Césaire.....	159
St. Hilaire	47
St. Angèle	32
L'Ange Gardien	46
Ste. Marie.....	34
St. Mathias.....	36
St. Jean Baptiste.....	37
St. Paul	10

Total.....395 membres

Le montant des souscriptions s'est élevé à \$535 dont \$474 ont été remboursées en graines fourragères. Voilà la seule ombre au tableau que 1868 verra disparaître en partie. Nous ne contestons pas l'opportunité d'encourager les semis des graines fourragères puisqu'elles sont pour notre pays la base la plus solide de l'amélioration de nos terres cultivées. Mais les comtés aussi avancés et aussi riches que Rouville, ont-ils besoin que la Société d'Agriculture leur fournisse la graine nécessaire à l'ensemencement de leurs prairies, de leurs pâturages? Ce serait les insulter que de le croire. Aussi la Chambre d'Agriculture est-elle intervenue pour faire disparaître cet abus. A l'avenir la Société de Rouville ne pourra employer en graines fourragères que la moitié de la souscription régulière de ses membres, et si elle juge à propos de fournir à ses sociétaires des graines fourragères aux prix en gros, elle créera pour cela un fonds spécial en dehors des revenus ordinaires de la Société.

L'achat d'un Etalon Percheron a motivé une dépense extraordinaire de \$1260 qui, ajoutée aux frais de l'exposition, \$300, à l'achat de graines fourragères, \$500, et aux frais généraux portent le total des dépenses de l'année à \$2,156. Les recettes se composent des souscriptions \$535, de l'octroi du gouvernement et de la Chambre d'Agriculture pour l'achat du Percheron, \$750, et de quelques autres revenus élevant la recette à \$1355 et laissant un déficit de \$800, couvert par un emprunt à des conditions avantageuses et qui sera facilement payé cet année avec l'aide des revenus de l'Etalon Percheron.

C'est ainsi qu'une Société intelligente, énergique peut toujours réaliser les progrès désirables, même les plus coûteux, sans ressources extraordinaires. Il n'y a pas une société dans le Bas-Canada qui ne puisse en faire autant et si elles croupissent dans l'inaction il faut en accuser les bureaux de direction qui ne comprennent pas leur mission ou qui manquent de l'initiative nécessaire pour la remplir.

Nous publions ci-dessous le rapport du secrétaire, M. Messier, sur les opérations de l'année.

Rapport du Secrétaire.

La chambre devra remarquer que le déficit qui se trouve dans les comptes de notre société est dû à l'acquisition de notre Etalon Percheron. Vous verrez aussi que des prix n'ont pas été donnés pour les récoltes sur pied comme d'habitude. Ce retranchement n'a été fait que pour l'année et nous avons du aussi retrancher sur les prix accordés à l'exposition des animaux. Le tout nous a donné une somme de \$350 piastres

qui avec un emprunt de \$800 piastres et les \$80 piastres données par votre Chambre, ont été versées dans les mains de notre délégué M. Frégeau. Ce Mr. est parti pour la France le 1er d'Août et a été de retour le 22 Septembre avec le magnifique Percheron que la Société d'Agriculture de Rouville possède maintenant. Cet Etalon a été acheté à Favière département d'Eure-et-Loire de M. Leroi, pour le prix de \$600 piastres. La hauteur du Percheron est de cinq pieds et sept pouces et il a une largeur bien proportionnée à sa hauteur. Sa pesanteur est de 1600 lbs. L'importation a été très satisfaisante et Messieurs les directeurs de la Société ont passé une résolution félicitant Mr. Frégeau sur le bon choix qu'il a su faire. Ce Percheron a été placé à Rougemont, au centre du comté.

Nous avons eu un parti de labour pour la 1re fois, à Rougemont, en présence d'un grand concours de personnes venues de toutes les paroisses du Comté. J'ai remarqué que le plus grand nombre étaient des jeunes gens qui prêtaient une attention toute particulière aux laboureurs. Ils se promettaient bien de pratiquer afin de pouvoir une autre année disputer les prix. De plus, disaient-ils, nos terres y gagneront. C'est avec plaisir qu'ils ont attendu dire à l'assemblée annuelle par M. le président le Major Campbell qu'ils se proposaient de donner lui-même 3 prix pour une classe de jeunes laboureurs au-dessous de 20 ans."

Pourquoi tous les Secrétaires ne donnent-ils pas chaque année des rapports aussi favorables des opérations de leur Société. Si nous voulons faire taire les adversaires de nos organisations Agricoles, qui prétendent jusqu'au sein de notre législature que les octrois faits en leur faveur n'ont aucune influence sur la culture du sol ou l'amélioration du bétail, il faut que chaque Comté adopte nos suggestions et fasse ainsi mentir les ennemis du mouvement agricole. Il ne reste plus à la Société de Rouville que de profiter des conditions exceptionnellement avantageuses que nous faisons aux Sociétés d'Agriculture qui s'abonnent en masse à la "Revue." Dans quelques comtés nous comptons au-delà de 300 abonnés à trente sous par année.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE L'ISLET.



IL y a une société appelée à profiter des règlements adoptés par la Chambre d'Agriculture pour la direction des organisations laissant à désirer, c'est certainement la Société de l'Islet. La recette totale s'élève à \$1173 dont souscription \$448. Octroi et autres recettes \$725. De la recette, le bureau de direction a rendu de suite \$500 en blé et \$200 en graines fourragères; c'est-à-dire que pour un dollar de souscription chaque membre a reçu 2 dollars de blé et graines fourragères. Il n'a donc été appliqué de cette recette considérable de \$1173 que \$350 en prix à l'exposition annuelle. Et encore si cette exposition avait été conduite avec intelligence, mais au contraire nous trouvons \$25, pour prix accordés aux produits en poches, et condamnés par toutes les sociétés intelligentes, et \$75 pour manufactures domestiques qui ne sont pas proprement parler des produits dus à l'amélioration du bétail. Il ne

reste donc de ce montant total de \$1173 que \$250 qui aient été employés à l'encouragement d'une culture améliorante, à l'éducation d'animaux perfectionnés.

Certes il n'en faut pas plus pour discréditer notre organisation agricole aux yeux des personnes résidant dans les localités qui sont favorisées de semblables directions. C'est toujours un mystère pour nous que les hommes distingués du comté permettent de pareils abus et ne s'interposent pas entre le mal qui se fait sous leurs yeux et le bien qui pourrait résulter d'une meilleure direction. Heureusement que la Chambre d'Agriculture ne se prêtera plus à de pareils abus par une indulgence mal conseillée. Le prochain octroi ne sera accordé qu'autant que les sociétés faisant application se seront conformées aux instructions de la Chambre d'Agriculture et auront adopté le programme entier d'une organisation progressive.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE BAGOT.

première vue cette société fait merveille. La recette s'élève à \$1600, composée de la souscription de 582 membres, \$823, de la souscription de l'Honorable M. Laframboise \$100, de l'octroi du gouvernement et d'autres ressources \$700. Certainement qu'avec de pareils moyens Bagot est en mesure d'adopter le programme tout entier d'une Société d'Agriculture progressive. Il n'en est rien cependant. Le bureau de direction rend de suite aux sociétaires pour \$950 de graines fourragères ce qui comprend non seulement le montant entier de leur souscription mais même une partie de l'octroi du gouvernement. En ajoutant à ce montant les frais généraux il ne reste plus que \$466 donnés en prix à l'exposition annuelle.

Ces chiffres présentent, croyons-nous, un des résultats les plus frappants de l'inutilité d'une recette énorme entre les mains d'une mauvaise administration. Nous voyons que le bureau de direction a substitué aux concours des récoltes sur pied, l'exposition des grains en poche. C'est-à-dire que non seulement la société n'a pas avancé mais elle a même reculé, et en présence de ce mouvement rétrograde, sans précédent dans le pays, le rapport constate que le résultat de cette mesure antiprogressive n'a pas été heureux. Si la Société de Bagot s'était inspirée des conseils de la "Revue" au lieu de la refuser en compagnie de deux ou trois autres sociétés arriérées, elle ne serait pas tombée dans de pareils écarts, elle serait l'égale des sociétés intelligentes qui font l'orgueil et la prospérité du pays. La Société de Bagot paraît l'avoir compris puisqu'elle reçoit aujourd'hui la "Revue" : espérons-le. En tous cas les instructions de la Chambre sont positives, et en s'y conformant Bagot remplira toutes les opérations d'une organisation utile, dont l'existence ne sera plus un argument contre les octrois votés par l'état à l'encouragement de l'Agriculture.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE NICOLET NO. 1.

De tout temps cette Société a montré une énergie et une initiative au-dessus de tout éloge. Elle compte 120 membres, ayant souscrit \$358 qui avec l'octroi élèvent la recette totale à \$872. La dépense se répartit comme suit: Concours de

récoltes sur pieds \$268. Exposition annuelle 178, achat de graines fourragères \$294, la balance est absorbée par les frais généraux. Nous croyons qu'il pourrait être fait un meilleur emploi de cette recette. La société comprend quatre paroisses qui sont classées en deux divisions pour le concours des récoltes sur pieds. Rien ne justifie cette division qui a l'inconvénient de doubler les dépenses. Il y a donc là une économie à pratiquer de \$134. La chambre d'Agriculture veut que la moitié seulement de la souscription régulière soit employée à l'achat de graines fourragères; en agissant ainsi la société aurait économisée \$234 qui, réunis au premier montant économisé, donneraient \$370 dont l'emploi judicieux pourvoierait amplement à l'achat d'animaux reproducteurs et à un parti de labour.

Espérons que l'année 1868 verra se réaliser ces réformes. Que la Société de Nicolet No. 1, se rappelle que ce n'est pas les grosses recettes mais l'emploi intelligent des ressources disponibles qui donnent les plus beaux résultats.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE ST JEAN.

ETTE Société a adopté depuis longtemps les concours des récoltes sur pied et les expositions annuelles. Ces expositions absorbent à elles seules un montant trop considérable. Les prix accordés gagneraient à être moins nombreux et moins élevés. Ainsi par exemple, pour la section des vaches laitières, sans distinction de race, il n'y a pas moins de dix prix s'élevant à la somme considérable de \$50. C'est beaucoup trop, la concurrence doit être restreinte à un petit nombre de prix sous peine de faire un mauvais emploi des revenus de la Société. De \$757 ainsi accordés en prix au moins \$400 auraient pu être économisées avec profit et la société aurait pu avoir un parti de labour, acheter quelques reproducteurs de Choix. Nous savons que les Directeurs désirent adopter ces suggestions pour l'année qui commence et nous les en félicitons. La recette, \$976, comprend \$267 de souscription par 120 membres. Cette recette est entièrement absorbée par l'Exposition annuelle, le concours des récoltes sur pieds et les frais généraux.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSOMPTION

OUS n'avons que des félicitations à adresser à cette société qui a adopté les concours des récoltes sur pied, l'importation d'un Etalon Percheron et les expositions annuelles. La recette de \$1311 se compose de souscriptions, \$315, octroi \$664, revenue de l'Etalon \$248, la balance est couverte par d'autres ressources. Les dépenses s'élèvent à \$1570 dont \$1000 pour l'achat de l'Etalon Percheron, \$315 en graines fourragères et la balance a été absorbée par les frais généraux. Au reste le rapport de l'Hon. U. Archambeault, le zélé président de la Société, que nous publions, est la meilleure appréciation que nous puissions faire des opérations du Bureau de Direction pendant l'année écoulée.

"En transmettant à la Chambre d'Agriculture le rapport ci-joint des opérations de la Société d'Agriculture de ce comté, dont je suis le Président, pour l'année qui vient de s'écouler, je

crois de mon devoir de vous faire quelques remarques relativement à l'administration de ses affaires pour cette année.

Vous verrez, par le rapport, qu'il y a un déficit assez considérable; la cause en est celle-ci.

Le Comité de régie, dans le but d'améliorer notre race chevaline, a jugé à propos de faire l'importation d'un Etalon de race étrangère et n'a point hésité devant le sacrifice énorme des dépenses qu'il devait s'imposer pour une telle importation.

Après quelques informations prises à bonne source, nous nous sommes arrêtés sur le choix d'un étalon "Percheron" comme étant la race la plus désirable et la plus propice pour l'amélioration de la nôtre dans le pays. Des ordres ont été envoyés en conséquence au commencement du mois de Janvier dernier et au mois de mai il nous arriverait du "Perche" un magnifique Etalon gris fer pesant 14,000 lb, fort puissant, d'une allure et d'une action magnifiques. Ce cheval rendu à Montréal nous coûtait mille piastres, comme suit, savoir :

Frais d'achat de l'Etalon rendu au Havre	\$650.00
Transport du Havre à Montréal par New York225.00
Assurance80.00
Nourriture, soins, Vétérinaire, licol, couverture et escompte45.00

Total.....\$1000.00

Cette somme a été payée à Mr. Joseph Perrault, rédacteur de "La Revue Agricole," à qui la Société s'était adressé pour l'importation de l'Etalon. Je dois dire que ce monsieur n'a rien chargé à la société pour cela, son trouble, peine, etc., tout a été gratuit.

Le Comité de régie, ne voulant pas demeurer longtemps dans les dettes, a décidé à l'unanimité de se priver des avantages d'une exposition et d'employer ses fonds à payer le cheval et les dépenses qu'il avait occasionnées.

Aussi verrez-vous par le rapport que le cheval est entièrement payé.

Cet étalon n'a pas été une source de revenus bien considérables pour la société; il n'a produit qu'une source de deux cent quarante huit piastres, bien que nous comptions sur un revenu de six cents piastre, pour cette année. Nous eussions réalisé très certainement cette somme si le cheval n'eut pas été malade une partie de la saison dernière. La maladie apparente était l'impureté du sang que nous avons attribuée à des excès de fatigues avant ou durant la traversée.

Je crois fort que cette maladie ne soit la cause que ce cheval, malgré sa force et sa vigueur, ne nous donne au printemps aucun élève. C'est malheureux, car nous fondions beaucoup d'espoir sur les produits d'un aussi bel animal. Il est maintenant sous traitement d'après les prescriptions d'un célèbre médecin vétérinaire et nous avons tout lieu d'espérer qu'au printemps il sera apte et propre à la procréation.

Je crois, M. le Président, que ces explications seront suffisantes pour vous faire comprendre les causes du déficit de cette année.

Le bien que notre société a produit dans le Comité depuis sa fondation est incalculable; la culture est grandement améliorée, nous avons

de jeunes cultivateurs qui certainement peuvent rivaliser avec nos meilleurs cultivateurs du pays. Et je dois dire que si l'école d'agriculture, qui est maintenant ouverte à notre Collège, répond à nos espérances, notre comté, avant peu d'années, dans chacune de nos paroisses, comptera un grand nombre de jeunes gens établis qui seront des modèles de bonne culture et d'économie agricole; les jeunes gens seront aussi autant d'aiguillons qui pousseront leurs compatriotes à les imiter. Les races chevaline, bovine, ovine et porcine sont bien représentées; nous avons des échantillons de chacune d'elle bien beaux et bien caractérisés dans chacune de leurs espèces respectives. Nous observons aussi depuis deux ou trois ans surtout beaucoup plus de produits et de manufacture domestique dans nos expositions, et il s'agit d'ungoût et d'un fini bien remarquable. Enfin je suis heureux de vous dire en terminant que sous tout rapport, notre Société a fait beaucoup de bien. Avec l'assurance que l'année prochaine, nous ne compterons pas de déficit, je demeure, Monsieur le Président, &c. &c.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE MONTCALM.

La société d'Agriculture de Montcalm a adopté en 1866 les concours des récoltes sur pieds, et dans le but de favoriser l'importation de reproducteurs améliorateurs accorde trois fois le montant des prix offerts à l'Exposition annuelle en faveur des animaux importés dans le comté depuis la dernière exposition, pourvu qu'ils obtiennent les prix. Nous ne pouvons approuver cette théorie de laisser aux individus l'initiative des importations. La société abdique ainsi sa responsabilité et le comté perd tous les avantages découlant de l'association. Trop timide, le Bureau de Direction craint les risques d'une importation pour son propre compte. Si une association forte de 280 agriculteurs a de pareilles hésitations, comment la société espère-t-elle que les membres individuellement aient plus de courage que toute la société? Evidemment elle ne se rend pas justice. Comment font donc les autres organisations progressives qui s'enrichissent précisément là où Montcalm craint de se ruiner? Puisque le courage vous manque, la Chambre d'Agriculture va mettre à profit votre bonne volonté en vous faisant une obligation d'affecter chaque année le quart de l'octroi du gouvernement à l'achat de reproducteurs améliorateurs. En ajoutant un parti de Labour à vos opérations, vous aurez rempli le programme entier d'une société progressive, pourvu que vous ne rendiez pas à vos membres le montant de leur souscription en graines fourragères, ce qui se fait aujourd'hui.

La recette des \$1300 se compose de souscriptions de 280 membres, \$565, ainsi que de l'octroi du gouvernement et d'autres sources de revenu, \$735. De la recette, le bureau de Direction rend immédiatement aux souscripteurs \$638. Le concours des récoltes sur pieds coûte \$200. Exposition annuelle \$450. Les frais généraux ont absorbé la balance. Avec les nouveaux règlements de la Chambre d'Agriculture, les 280 membres de la Société ayant souscrit \$565, n'auraient reçu en graines fourragères que la

moitié de leur souscription régulière à \$1 soit \$140. Il serait donc resté au crédit de la Société \$425 qui ont été employés en graines fourragères. Il n'y a pas un agriculteur pratique qui ne comprenne que ces \$425 employés à l'achat d'un bon étalon, en améliorant l'Espèce Chevaline du Comté, auraient contribué dix fois plus au progrès agricole de la localité. L'expérience des Sociétés qui en ont agi ainsi est là pour le dire.

Nous empruntons au rapport du Secrétaire les remarques qui suivent et qui indiquent une époque d'heureuse transition.

“La Société d'Agriculture du Comté de Montcalm n'est que dans sa onzième année d'existence; cependant nous avons lieu de nous réjouir des progrès réalisés; jetons un coup d'œil rétrospectif, nous verrons avec plaisir les systèmes de culture s'améliorant de jour en jour, et les diverses races d'animaux se perfectionnant d'une manière très-sensible et très-satisfaisante. Jusqu'en 1861, le Bureau de Direction a cru devoir donner des prix aux grains en poches; on reconnut alors que ces prix étaient un encouragement donné à la patience ou à la fraude; presque tous les grains étaient choisis à la main ou achetés ailleurs; on adopta, l'année suivante, un concours des récoltes sur pied, des plantes sarclées et des prairies fourragères artificielles. Ce moyen d'encouragement a permis de récompenser, d'une manière judicieuse, le travail de l'Agriculteur intelligent, et a produit d'excellents résultats.

Le Bureau de Direction devra, à l'avenir, donner un encouragement spécial aux cultivateurs qui feront emploi d'instruments aratoires économisant la main-d'œuvre et cultivant la plus grande quantité de terrain en plantes sarclées.

Tout en reconnaissant l'avantage qu'il y a pour une Société d'Agriculture de se pourvoir d'étalons améliorateurs de toute espèce, le Bureau de Direction a, jusqu'à ce jour, trouvé les risques trop considérables pour demander aux membres des sacrifices susceptibles d'en décourager un grand nombre; mais il a encouragé, d'une manière toute spéciale, les efforts individuels, en allouant depuis 1861, trois fois le montant du prix fixé dans les classes correspondantes, aux animaux de race améliorée introduits dans le Comté depuis la dernière exposition.

Il conviendrait, dès l'année prochaine, d'accorder un bon prix pour le meilleur poulain étant le produit d'une jument canadienne et d'un cheval percheron pur sang; par ce moyen les éleveurs de chevaux feraient des efforts pour améliorer la race chevaline.

Nous connaissons aujourd'hui les résultats avantageux obtenus par l'initiative de M. M. Genand, Melrose, Rielle, Poirier, Martin et autres, pour l'amélioration des bêtes à cornes, cochons et moutons; tout le monde connaît aujourd'hui la réputation bien méritée de nos éleveurs de moutons. Si, de vingt lieues à la ronde, on vient chercher des moutons dans le comté de Montcalm, à qui le doit-on, sinon à l'initiative des membres judicieusement encouragés? Sans avoir des étalons de race pure, on peut obtenir des résultats très-sensibles, à des prix en rapport avec la fortune du comté. Sans avoir intention de critiquer les comtés plus

fortunés, qui ont le moyen de faire les achats de magnifiques reproducteurs, tout en les félicitant au contraire, et ayant le regret de ne pouvoir les imiter, soyons, comme toujours, unis, zélés et désintéressés, et nous obtiendrons des résultats surprenants, vu le peu de moyens à notre disposition. Le Bureau de Direction se plaît à reconnaître l'avantage des concours de labour, aussi en a-t-il accordé en 1863 et 1864. S'il n'y en a pas eu depuis, c'est que les moyens pécuniaires de la Société ne le permettaient pas; il y a été suppléé, autant que possible, en accordant quatre prix pour le meilleur labour d'été; ce labour est visité en même temps que les récoltes sur pied.”

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE LAVAL.



Le comté, un des mieux cultivés du Bas-Canada, a adopté depuis longtemps les concours de récoltes sur pied et des terres les mieux cultivées, les partis de labour et les expositions annuelles. Mais ce n'est pas suffisant. L'importation de reproducteurs améliorateurs est urgente. Nous n'hésitons pas à dire que les prix accordés aux expositions sont trop nombreux et trop élevés pour un comté aussi petit que celui de Laval. En retranchant sur la liste des prix, le bureau de direction se trouvera en possession d'une somme suffisante pour faire l'acquisition des reproducteurs dont le comté a besoin. La recette de \$932 se compose du montant souscrit par 110 membres, \$266, et de l'octroi du gouvernement. La dépense comprend: le concours des récoltes sur pieds, \$275; l'exposition annuelle, \$450, et le parti de labour, \$60. La balance est absorbée par les frais généraux. L'exposition provinciale de Montréal cette année devrait être une occasion pour Laval comme pour tous les comtés voisins de supprimer l'exposition annuelle et de consacrer cette économie à l'achat d'étalons de choix.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE D'YAMASKA.

Le bureau de direction de cette société a besoin de plus d'énergie, de plus d'initiative, s'il veut marcher à la tête du progrès agricole. La recette s'élève au chiffre considérable de \$1228, composée de l'octroi du gouvernement, \$664; de la balance en caisse, \$222, et de la souscription de 171 membres, \$342. Certes voilà un montant avec lequel il est permis, avec une bonne administration et une population intelligente, d'accomplir des prodiges. Voyons comment s'en fait l'emploi. D'abord la société commence par remettre en graine de trèfle tout le montant de la souscription, \$342, valant autant laisser chacun acheter ce qu'il lui en fallait. Bien sûr que les cultivateurs intelligents d'Yamaska comprennent assez l'importance de semer des graines fourragères pour n'avoir pas besoin du gouvernement pour leur en fournir. La chambre d'agriculture a pourvu à cet abus, et cette année la société ne pourra pas donner plus de la moitié de la souscription régulière en trèfle, c'est-à-dire pour 171 membres \$85. Ce sera donc sur une souscription de \$342, une écono-

mie de \$250, beaucoup mieux employée à l'achat de reproducteurs améliorateurs.

Les concours des récoltes sur pieds ont toutes nos sympathies lorsqu'ils sont conduits avec discernement, mais nous doutons fort de l'opportunité de faire un concours dans chaque paroisse séparément. Au lieu de restreindre la concurrence il faut au contraire l'étendre. Ainsi, n'est-il pas étonnant que le comté d'Yamaska ait six concours de récoltes sur pieds, et 168 prix montant à \$342, offerts comme suit :

1. La Baie du Favre 28 prix.
2. Pierreville 28 prix.
3. St. Zephirin 28 prix.
4. St. Michel 28 prix.
5. St. David 28 prix.
6. St. François 28 prix.

Evidemment le but du concours est manqué : il y a autant de prix offerts que de membres, et la concurrence est restreinte à chaque paroisse. Ici encore il y a une économie à faire de \$200.

Vient enfin l'exposition annuelle des animaux et des produits pour lesquels \$175 sont offerts en prix. Après avoir payé les frais d'administration il reste en caisse une balance de \$210. Nous avons établi combien il eut été facile d'économiser \$450, ce montant ajouté à l'encaisse, \$210 donne, \$660. L'emploi de cette somme eût pu donner au comté un parti de labour et un étalon de choix. Voilà le but vers lequel doivent tendre tous les efforts du comté d'Yamaska. L'amélioration de ses troupeaux surtout de son espèce chevaline fera la prospérité de cette importante et riche localité. Le bureau de direction ne devrait pas perdre un instant pour réaliser cette importation dès 1868.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DES DEUX MONTAGNES.

LES concours des récoltes sur pieds et des terres les mieux cultivées, les partis de labour et les expositions annuelles remplissent le programme des opérations de cette société. C'est bien, mais ce n'est pas suffisant ; il faut supprimer les distinctions nationales suivant les instructions de la chambre d'agriculture, et au lieu d'avoir chaque année une balance en caisse infructueuse, consacrez à l'achat des reproducteurs dont le comté a besoin, non seulement cette balance, mais encore le montant des prix doubles accordés jusqu'ici au préjugé des distinctions nationales. La recette de \$1050 se compose de la souscription de 120 membres, \$278 ; de l'octroi du gouvernement, \$664 ; de la balance en caisse, \$106, et d'autres sources. Les

dépenses se repartissent comme suit : récoltes sur pieds et terres les mieux cultivées, \$300 ; exposition annuelle, \$450 ; parti de labour, \$75. La balance est absorbée par les frais généraux et \$83 en caisse.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE RICHELIEU.



ALGRE tous les efforts que nous avons fait personnellement, nous n'avons pu déterminer le bureau de direction à accepter les mesures progressives qui auraient dû être adoptées dès longtemps par un comté aussi intelligent et aussi riche que le comté de Richelieu. Fort heureusement que cette

année la chambre d'agriculture intervient et que devant des instructions positives les hésitations du bureau de direction doivent cesser et faire place à l'emploi intelligent de l'octroi voté par le gouvernement au progrès agricole de cette importante localité. Nous ne doutons pas qu'appuyé de ces instructions les directeurs vont se mettre hardiment à l'œuvre, et adopter sans retard les améliorations reconnues urgentes et négligées jusqu'ici.

La recette s'élève au chiffre considérable de \$1457, composée comme suit : souscriptions des membres, \$300 ; octroi, \$664 ; encaisse, \$480. Avec de pareils moyens et une bonne administration le comté serait bientôt l'égal de ses rivaux. Malheureusement le bureau de direction rend de suite aux membres en graines fourragères le montant de leur souscription, \$300, et de plus à même l'agent du gouvernement \$250, en tout \$550 de graines fourragères. Il faudrait conclure de là que le gouvernement a été obligé de payer les cultivateurs du comté pour leur faire semer du trèfle ; qu'il a été obligé de les payer \$250 pour cela. C'est incroyable, cependant c'est vrai.

Les concours des récoltes sur pieds sont encore inconnus dans le comté de Richelieu. On y juge encore les grains en poche. Les instructions de la chambre d'agriculture sont venues à temps pour mettre une fin à de pareils abus. Les dépenses comprennent \$550 en graines fourragères, et \$350 pour l'exposition annuelle et le parti de labour. Il reste en caisse \$420, et la balance est absorbée par les frais généraux.

Espérons que le nouveau président de la société, M. Adolphe Dorion de St. Ours, va inaugurer les réformes pressantes dont la société a besoin, et que sous sa présidence elle pourra bientôt marcher l'égalée des organisations les plus progressives du pays.

ANIMAUX DE LA FERME.

LE RUCHER.

LES abeilles commencent à voler et dans quelques endroits à butiner, cela dépend de la saison. L'utilité de substituer de la farine de blé au pollen des fleurs est aujourd'hui nettement établie. Il est quelquefois difficile d'engager les abeilles à s'en charger, surtout si elles ont déjà butiné sur les fleurs, mais pour peu que l'agriculteur s'y prenne à temps

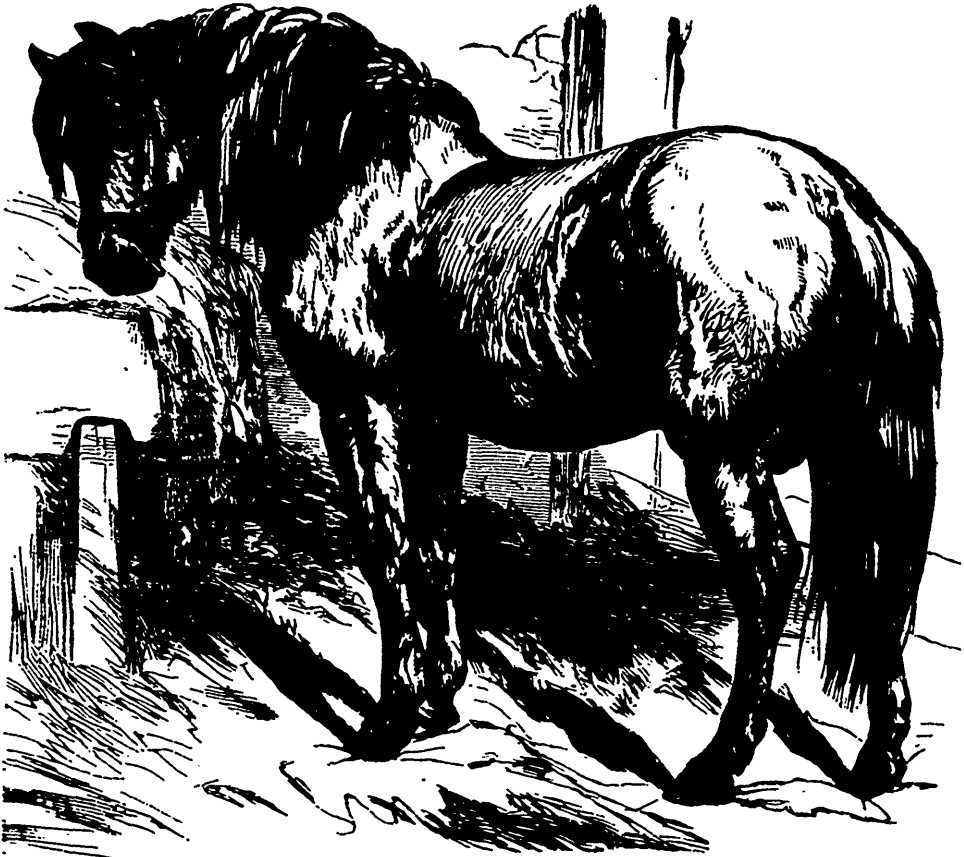
et de bonne heure, elles en consomment des quantités considérables. Même si cette farine n'était d'aucune utilité dans la ruche, elle aurait encore l'avantage d'occuper les essaims, tandis qu'autrement ils seraient exposés à guerroyer avec des voisins plus faibles, au grand détriment des nouvelles colonies.

La farine se donne sur un plancher de plusieurs pieds carrés, selon le nombre d'essaims à nourrir, et placée à quelque perches du rucher,

dans un endroit chaud. La farine de blé avant le blutage est ce qu'il y a de mieux, pourtant on peut donner d'autres qualités de farines, de sarrasin par exemple, mais il est important qu'elle soit donnée avec le son pour empêcher qu'elle n'adhère aux abeilles trop abondamment. Dans le cas où on ne peut donner que de la farine ordinaire, on doit y mêler du bran de seigle, de l'avoine ou de la paille hachée menue. Il faut commencer par répandre un peu de farine sur l'herbre autour du plancher. Quelques heures suffisent pour que les abeilles l'aient découvert et il n'y a plus qu'à continuer en leur donnant

une nouvelle ration à chaque beau jour. Bien qu'il ait été impossible de ne jamais trouver de trace de farine dans les gâteaux, ou la moindre altération dans la saveur du miel par sa consommation, il serait prudent de ne donner par ruche et par jour que deux ou trois livres de farine.

Si par un beau jour les abeilles désirent sortir de leurs ruches lorsqu'elles sont encore dans un hangar, il faut rafraîchir l'appartement en jetant de la neige par terre, de manière à les tranquilliser jusqu'à ce que le beau temps soit arrivé. Il faut alors sortir les ruches et les placer sur



Gravure No. 69—Étalon de Trait moyen, montrant tous les caractères d'une race étoffée, aux vives allures.

les tablettes du rucher les unes après les autres et à leurs anciennes places. Les six premières doivent être à une certaine distance les unes des autres pour éviter la confusion et empêcher que les abeilles ne se trompent de ruche à leur retour. Deux heures après, six nouvelles ruches peuvent être placées dans les espaces laissées vides et ainsi de suite, et en laissant toujours à chaque essai le temps de s'habituer à sa ruche, avant d'en sortir d'autres. Si un essaim a perdu sa reine on s'en apercevra dès le soir du premier jour, par la confusion qui régnera dans la ruche il faut alors unir cet essaim à un autre qui a besoin de renfort; des deux essaims il faut alors

déloger le plus faible. Si une colonie manque de miel, il faut lui en donner et le placer de manière que les autres abeilles n'y arrivent pas. Pour prévenir le pillage d'une ruche, trop faible pour se défendre, il est bon de diminuer l'ouverture de la ruche de manière à ne permettre le passage que d'une seule abeille à la fois.

Vacherie.

Il est essentiel à la santé du bétail de recevoir tous les jours une ration de betteraves ou carottes. Séparer du troupeau les vaches prêtes à vêler, et les placer dans une "box" à part et libre. Les surveiller afin d'aider la paturition, si c'est nécessaire. Les bœufs de trait seront

biên nourris et peu à peu mis au travail, à mesure que le besoin s'en fera sentir.

Ecuries.

Etriller complètement les chevaux; leur donner une ration de carottes d'un gallon par jour. La mue se fera bien et ils seront en bonne condition pour commencer les semailles. C'est à cette saison qu'il faut éviter les froûds, les blessures aux épaules.

Bergeries.

L'agneulage exige toute l'attention du cultivateur, éviter dans la bergerie les courants d'air donner quelques carottes qui tiendront les brebis en bonne santé, faciliteront le délivre, et donneront des agneaux forts et vigoureux.

Porcherie.

Il est bon de placer dans un coin de la porcherie un peu de charbon de bois et de cendre, aussi bien qu'une poignée de soufre en poudre pour la santé des porcs. Bien nourrir les truies portières en leur donnant aussi quelques légumes.

Basse-cour.

Laisser errer les volailles dans les champs, tout en leur donnant une ration de grain, de blé d'inde et de feuilles de chou. Elles ne s'attacheront pas alors aux bourgerons des arbres fruitiers, mais seulement aux insectes qui abondent à cette époque. Placer les poules pondeuses dans un lieu à l'abri des rats et où elles peuvent être facilement soignées.

LES ETALONS IMPORTÉS DEPUIS UN AN.

Il s'est produit un mouvement d'importation fort louable parmi nos sociétés d'Agriculture depuis un an ou dix huit mois. Nous comptons maintenant dans la Province les Etalons qui suivent ainsi repartis.

- 1—Percheron Beauharnois.
- 2—Percheron Verchère.
- 3—Percheron..... L'Assomption.
- 4—Percheron Québec.
- 5—Percheron..... Rouville.
- 6—Clyde..... Ferme Logan, Montréal.
- 7—Clyde..... M. Daws, Lachine.
- 8—Clyde..... Beauharnois.
- 9—Anglo Normand..... Huntingdon.
- 10—Suffolk Punch.... Compton.
- 11—Clyde..... M. Crawford, Montréal.

Et nous savons que plusieurs sociétés prennent en ce moment les mesures nécessaires pour enrichir leurs localités d'Etalons de choix. Avant tout il nous faut de l'étoffe et de l'allure. Nous espérons que le prix du Prince de Galles sera donné cette année pour le meilleur Etalon sur le terrain du concours. Nous ne craignons pas de faire concourir le Percheron avec les autres races rivales importées dans le but de donner de l'étoffe et de l'allure à notre espèce chevaline. Ce ne sont pas des ficelles comme celles que donnent les croisements avec le cheval de course qu'il faut au Canada, mais au contraire une race rustique et puissante, semblable à celle dont nous donnons la gravure aujourd'hui. Voilà où doivent tendre tous les efforts de nos sociétés d'agriculture pour réaliser l'amélioration la plus désirable de notre espèce chevaline.

INFLUENCE DE LA NOURRITURE, DU RÉGIME, DU SOL, ETC.

Le régime et les aliments doivent aussi être analogues à la destination des animaux.

Ainsi des animaux destinés au travail doivent, dès leur naissance, exercer leurs membres et être soumis jeunes à un travail proportionné à leurs forces; au contraire, les animaux destinés à l'engraissement à l'étable ne doivent prendre que peu de mouvement.

Ainsi, les chevaux de course doivent recevoir une nourriture substantielle, sous un petit volume, tandis que des chevaux qui ne doivent aller qu'au pas, qui peuvent sans inconvénient être chargés de graisse, des chevaux de bras-seur, par exemple, peuvent consommer des aliments plus abondants et moins nutritifs.

Les cultivateurs de l'Alsace nourrissent leurs chevaux de navets; ceux de la Bavière rhénane de pommes de terres cuites.

La plus chétive race acquiert de la taille dans de riches pâturages.

"Après la terrible épizootie de 1769 à 1771 qui enleva presque tout le bétail de la Frise, on fit venir du Jutland des bêtes qui n'étaient comparativement que des nains, qui auraient presque passé sous le ventre des bêtes de l'ancienne race, et sans croisement, dès la troisième ou quatrième génération, elles en avaient atteint l'énorme taille."

Les vaches laitières doivent recevoir leur nourriture très-délayée; plus elles boivent, plus la sécrétion du lait est abondante.

Au contraire, les animaux de race destinés à la boucherie doivent être nourris d'aliments substantiels, qui favorisent la production de la chair et de la graisse.

Par le régime auquel ils sont soumis, les individus prennent des caractères qui passent à leurs productions, et qui finissent par devenir caractères constitutifs de la race.

Dans les animaux destinés à la boucherie, on cherche à donner plus de volume aux parties du corps qui fournissent une viande de meilleure qualité, en diminuant le volume de celles qui ont moins de valeur. On choisit donc les animaux qui ont une petite tête, un cou mince, des jambes fines et courtes; mais on atteint bien plus sûrement ce but, si, dès leur naissance, on donne aux animaux une nourriture substantielle et abondante. Cette observation est de la plus grande importance; souvent par un bon régime, par une nourriture abondante et substantielle, et en maintenant les animaux constamment en bon état, on amènera une race à une précocité, à une taille, à une disposition à engraisser dont on ne l'aurait pas crue susceptible. Alors le corps prend tout le développement désirable, tandis que les extrémités croissent proportionnellement moins.

Nous remarquons, au contraire, que de longs membres, une grosse tête, un corps court, sont toujours, dans un jeune animal, les indices et les suites d'un mauvais régime et d'une nourriture insuffisante.

Ceci s'explique facilement: tous les animaux naissent avec une grosse tête et de longs membres; si le corps ne prend pas le développement convenable, la disproportion subsiste; si, au contraire, le développement du corps est favo-

risé d'une manière extraordinaire, alors il s'établit une disproportion opposée et les extrémités restent petites, comparativement au corps.

Une nourriture abondante, mais peu substantielle, peut produire des animaux qui atteindront une taille et un poids considérable, mais qui conserveront toute leur vie un gros ventre dont le poids peut même déterminer une courbure de la colonne vertébrale.

On voit donc que les jeunes animaux peuvent contracter des défauts par suite d'une nourriture trop ou trop peu abondante.

Le sol, la nourriture, le régime; les travaux auxquels sont soumis les animaux, exercent sur leur conformation une influence incontestable.

L'exercice des sens ou de certaines facultés leur fait acquérir une plus grande perfection. Le caractère des animaux se modifie aussi par l'éducation, les bons ou mauvais traitements.

Ces qualités physiques et morales se transmettent et deviennent qualités ou défauts inhérents à une race.

Je ne pense pas que personne révoque en doute cette transmission des qualités morales, dont l'espèce humaine offre journellement des preuves évidentes. Tous nos animaux domestiques, dont les services demandent une certaine intelligence, tels que le chien de chasse, le chien de berger, ne sont pas pris au hasard, mais sont, autant que possible, élevés de père et de mère qui possèdent au plus haut degré les qualités demandées. Comme les formes extérieures, comme les qualités morales, de même aussi se transmettent les goûts, les inclinations, l'aptitude à certains arts, une bonne vue, une belle voix, un odorat plus ou moins parfait, etc.

Sous l'influence de causes physiques, sans cesse agissantes, les formes se modifient, puis elles se transmettent, et finissent par devenir des qualités constitutives d'une race.

Dans le cheval de selle, le poids du cavalier abaisse le rein, donne à la croupe une position horizontale, et tout le corps s'allonge dans des mouvements prompts et faciles. Dans le cheval

de trait, au contraire, la croupe s'abaisse par l'action de tirage, les extrémités se rapprochent, et l'animal se raccourcit dans des efforts lents et pénibles.

Les chevaux de montagne sont construits d'une tout autre manière que les chevaux de plaine. Ils sont remarquables par la solidité de leurs pieds; tandis que ceux élevés dans des pâturages humides ont les pieds faibles et plats.

Les animaux qui vivent dans des pâturages médiocres, ceux qui travaillent beaucoup, ont plus d'agilité, plus de nerf, la fibre plus sèche; au contraire les bêtes à l'étable deviennent plus lourdes, plus lentes, perdent en vigueur ce qu'elles gagnent en disposition à engraisser.

Les animaux élevés en liberté, dans un état qui approche de l'état sauvage, comme la plupart des chevaux russes, ne connaissent l'homme que comme un ennemi, et on trouve généralement chez eux la disposition à mordre et à frapper. En Suisse, les vaches sont traitées avec la plus grande douceur: vivent dans l'abondance, soit qu'elles pâturent, soit qu'elles soient nourries à l'étable, et la race est remarquable par la douceur de caractère et la docilité. On attelle non-seulement les vaches, mais aussi les taureaux suisses. Dans d'autres pays où les vaches sont attelées, les races se font aussi remarquer par une docilité particulière.

L'éducation des animaux doit commencer avec leur vie. Ils doivent respecter leur maître; mais, habitués à ne recevoir de lui que de bons traitements, ils doivent l'aimer.

Ainsi, pour atteindre à quelque perfection dans l'éducation du bétail, il faut une certaine disposition innée, il faut que l'éleveur aime ses bêtes, les observe, les étudie; qu'il sente leurs besoins et y pourvoie largement; qu'il les mette à l'abri de la brutalité des valets. On obtiendra ainsi des bêtes douces, dociles, amies de l'homme et bien plus propres à toutes les destinations.

L'amour des bêtes est la première condition de succès, la première base de toute amélioration dans l'élevage du bétail.

TRAVAUX DE LA FERME.

TRAVAUX DU MOIS.

LA ferme se réveille de son long repos pour commencer les travaux des semailles. Déjà le soleil a fait disparaître ses rayons ardents une grande partie de l'épaisse couche de neige et de glace dont se couvrent nos champs frissonneux, pendant les froids intenses de l'hiver. Aujourd'hui l'épais manteau, après avoir protégé nos prairies, se fond et va grossir nos rivières de ses eaux, en murmurant sur tout son parcours le chant du travail. Ces mille voix, sous la neige muette, résonnent agréablement à l'oreille du cultivateur, comme les joyeux précurseurs du printemps. Heureux celui qui dès l'automne aura labouré profondément les champs destinés aux cultures sarclées, il verra avec plaisir son sol parfaitement ameubli et prêt à recevoir les façons des semis. Aussitôt que la terre sera séchée, il faudra le plus tôt possible lui confier les grains

de la semence, pour assurer une bonne récolte, car dit le proverbe: "semaille hâtive, récolte productive." Sur les sols argileux pourtant il faudrait se garder de trop d'empressement dans les labours du printemps. Lorsque la bande se lisse sous le versoir (oreille), le soleil en la desséchant lui donne une dureté que la herse n'attaquera qu'avec peine. Il faut alors savoir attendre le moment où la terre est "mouette," c'est-à-dire ni trop sèche. A l'automne les labours se font à peu près en tout temps, parce que les gelées de l'hiver se chargent de la pulvérisation de la couche arable, mais au printemps il faut mettre le plus grand soin, sur les terres argileuses, de ne donner au sol les façons qu'il exige qu'à l'époque où son état d'humidité le permet.

Bâtiments de fermes.

Préparer les appointis exigés par l'augmentation du bétail; voir aux réparations, blanchir et peindre à l'intérieur, pour l'extérieur retar-

der au mois de mai car la pluie et le vent endommageront une nouvelle couche de peinture.

Caves.

Les nettoyer complètement des débris de végétaux en décomposition, du sable ou des morceaux de bois inutiles. Blanchir pour donner plus de clarté, et les rendre plus saines. Les caves et les quarts doivent être placés de manière à ne pas pourrir ni sécher.

Glacière.

Fermer, couvrir la glace de paille, et établir une bonne ventilation par la couverture. Comme il vaut mieux avoir de la mauvaise glace que pas du tout, il est encore temps d'emplir la glacière, si elle n'est pas encore entièrement pleine.

Paturages.

Semer le trèfle et le mil sur les chaumes destinés aux paturage le plus tôt possible, lorsque la terre est encore ouverte par la gelée ou sur une petite neige nouvelle ; il est plus facile alors, en voyant la graine, de la semer géalement.

Prairies.

Arranger les mauvaises herbes, et les fardoches, rouler les terres soulevées par les gelées, aussitôt qu'elles ne souffrent pas du passage des chevaux. Avant le roulage répandre à la volée des cendres, du guano, de la poudre d'os, de la colombine, selon le besoin.

Main d'œuvre.

Engager de suite les hommes qu'il faut pour les travaux de l'été, et ne choisir que les bons hommes. Un homme paresseux, malbonnête, est toujours trop cher même au plus bas prix. Donner à chaque homme l'ouvrage qui lui convient selon son aptitude.

Instruments.

Préparer les instruments de manière à ce qu'ils fassent un bon travail et que les réparations n'occasionnent pas de retards à l'époque des travaux.

Clotures.

Redresser les poteaux et les clôtures en pierre que la gelée a fait pencher, relever les perches tombées avant que les voisins n'aient mis leurs animaux au pâturage. Se garder d'envoyer le bétail à l'herbe avant le premier de juin, afin d'assurer un bon baccage.

LES LABOURS.



I, en principe, il est recommandable de labourer profondément, de manière à assurer aux racines des plantes la plus grande extension possible, il faut bien se garder aussi, dans certaines circonstances exceptionnelles, d'user de ce moyen d'amélioration, qui, employé sans discernement, expose l'agriculteur aux revers les plus éclatants. Chaque fois que le sol est profond et uniformément bon, comme dans le cas des terres d'alluvion riches, il est certain que chaque pouce donnée à la profondeur du labour ajoute au sol actif une somme de principes fertilisants équivalant à une fumure complète.

Ainsi, pour un sol argileux, un labour profond donné au printemps pour la première fois, amènera à la surface une couche de glaise, difficile à pulvériser et réclamant l'action des agents atmosphériques, avant de donner à la végétation

les éléments de fertilité qu'elle contient. Or, un semis de grains fait dans ces circonstances amènerait certainement de mauvais résultats. La jeune plante, se trouvant entourée d'une terre compacte et mal pulvérisée, végètera difficilement pendant les premiers jours de son existence, et le succès de la récolte sera compromis, tandis que la même argile, avec un labour d'automne à une égale profondeur, sera parfaitement pulvérisée au printemps et offrira un excellent lit de semence. Aussi, bien que nous recommandions de labourer à toute la profondeur de la couche arable, nous ne pouvons conseiller une augmentation de profondeur pour les labours de printemps au moins dans le cas des terres argileuses. Et nous avons supposé que le sol était également riche à plusieurs pouces au-dessous de la couche arable. Dans le cas contraire, il ne faudrait approfondir qu'autant qu'on pourrait améliorer par des fumures abondantes le nouveau sol, amené à la surface par les derniers labours.

LES SEMAILLES.



Le sol profondément ameubli doit recevoir les semailles le plus tôt possible, afin que la graine trouve dans la terre qui la recouvre l'humidité nécessaire à la germination. C'est dans la vie des plantes une époque très-critique et le cultivateur ne saurait lui donner trop d'attention. Dans les terres de sable surtout, si prompts à se dessécher, il est de la plus haute importance que les jeunes récoltes atteignent une certaine vigueur et se protègent même contre la sécheresse, par leur propre couvert, avant que les rayons trop ardents du soleil ne dépouillent le sol de l'humidité indispensable à une pousse vigoureuse et à une végétation normale. Le mal, quoique moins grand sur les terres argileuses, est cause de beaucoup de malheurs. Ici c'est une croûte épaisse qui se forme à la surface et dont la puissante étreinte arrête bientôt toute circulation entre la racine et la faible tige. A cela il faut ajouter les fendillements des terres de glaise, qui déchirent le chevelu des racines et les exposent à la dessiccation de l'air libre. Tous ces défauts de terres compactes peuvent être atténués en grande partie par l'époque des semailles, et la quantité de semence employée par arpent. Une terre riche doit-elle porter plus de semence.

En général le cultivateur ménage trop la semence, et ce fait est dû à un préjugé, enraciné presque dans tous les pays du monde. Le cultivateur routinier qui ne raisonne pas ses opérations se dit : "Ma terre est pauvre et fatiguée, elle ne peut porter que peu de grain, il faut donc peu de semence." Un instant de réflexion lui prouverait toute le contraire. Du moment que le sol se trouve dans de mauvaises conditions, les plantes ne végètent que difficilement, et il n'y a guère que les robustes qui résistent aux obstacles qui s'opposent à la germination et plus tard à la maturité. Il faut donc semer épais, de manière à assurer une récolte quelconque, malgré la perte d'un grand nombre de plantes trop faibles pour ne pas succomber. Sur un terrain riche au contraire, chaque graine se trouvant dans d'excellentes conditions, donne plu-

sieurs tiges et plusieurs épis, en sorte qu'une semence claire suffit amplement à couvrir le champ d'une abondante moisson.

Un épais semis étouffe les mauvaises herbes.

Mais en général, pour les terres riches comme pour les terres pauvres, nos cultivateurs ont le défaut de semer trop clair. Un des plus grands ennemis de nos récoltes céréales se trouve dans la multiplicité des mauvaises herbes, qui empestent nos champs. Et le plus puissant moyen de les combattre c'est de les étouffer par un épais semis, fait le plus tôt possible au printemps avant qu'elles n'aient eu le temps de se développer. Du moment qu'un champ de grain est bien pris, les mauvaises herbes restent petites et meurent sous l'épais couvert qui les étouffe. De plus les défauts que nous avons reprochés aux argiles et aux sables, exposés au soleil de juin, se trouvent également corrigés par un semis épais, dont le résultat est d'abriter le sol contre les effets désastreux de la sécheresse. Aussi, pour toutes ces raisons, est-il important de semer dru et de bonne heure.

Le choix des semences est trop bien compris aujourd'hui pour que nous devions insister sur le triage nécessaire et sur le changement de graine, du sud avec le nord et du nord avec le sud, des terres argileuses avec les terres sableuses, et ainsi de suite. Ces faits sont aujourd'hui universellement connus comme donnant d'excellents résultats.

ÉGOUTTEMENT.



USSITOT que la semence est confiée au sol, le cultivateur doit porter toute son attention à l'égouttement des pièces de terre. Nos argiles exigent beaucoup de travail pour être irréprochables sous ce rapport et nous croyons qu'il serait possible de simplifier les travaux d'égouttement, avec un peu plus de méthode. D'abord les labours

devraient se faire autant que possible dans le sens de la plus grande pente et se terminer par un ceintre, à chaque extrémité du champ dont les raies serviraient de rigoles pour toutes les autres raies de la pièce. Généralement cette disposition suffit si le labour est bien fait, les planches arrondies et les raies bien nettoyées par la charrue après le hersage. Sans doute il est des cas où l'inégalité du terrain force à faire des saignées, au milieu d'une pièce; il faut alors passer la charrue et terminer la rigole à la pelle. Mais nous avons vu trop souvent des champs d'une pente égale, qui auraient facilement pu s'égoutter par la raie du ceintre, complètement inondés parce que le ceintre avait été labouré en refendant, de sorte que toutes les raies des planches étaient bouchées à leur extrémité par le refendage du ceintre. Il est vrai qu'à dix pas du ceintre il y avait une rigole chargée depuis les temps antiques d'égoutter la pièce; mais comme il est facile de le comprendre, cette rigole ne pouvait avoir d'effet sur la partie de la pièce placée plus bas qu'elle, et de plus sa forme tortueuse lui était généralement toute possibilité d'égoutter les eaux surabondantes. C'est ainsi que trop souvent le cultivateur, tout en se donnant beaucoup de mal, n'obtient que de bien

pauvres résultats, parce qu'il croit trop à ses bras et pas assez à son intelligence.

CULTURE DES PLANTES SARCLÉES.



LEUR importance comme base de tout système de culture améliorante, est aujourd'hui comprise par un grand nombre de nos agriculteurs les plus distingués et nous n'insisterons pas sur leur adoption. Il est impossible de tenter l'amélioration de notre bétail sans la production des plantes racines destinées à fournir une alimentation saine et abondante, pendant la période de stabulation de nos longs hivers. L'amélioration correspondante du sol est encore bien plus sensible, pour tous ceux qui en ont fait l'expérience et nous sommes heureux de constater que le nombre en augmente tous les jours.

Sous les circonstances actuelles du pays, nous attirerons l'attention de tous les agriculteurs sur la culture de la carotte, comme bien adaptée à notre sol et à notre climat.

La carotte a moins d'ennemis que toutes les autres plantes. Les meilleures espèces pour la culture en grand sont la carotte rouge d'Altringham et la grande blanche de Belgique.

Comme aliment pour les animaux, elle peut se trouver meilleure que l'Altringham : la graine germe plus vite, la plante croît plus promptement et produit une plus forte récolte. Elle réussira mieux sur un sol peu profond, attendu que la racine s'élève considérablement hors de terre. Sur un sol humide et moussieux, plusieurs des racines se sont élevées à dix ou douze pouces au-dessus de la surface. Elles se gardent mieux aussi durant l'hiver. La meilleure manière de cultiver la carotte est la suivante :

La terre fumée l'automne, doit être labourée au moins deux fois le printemps, les deux labours devant se croiser et être aussi profonds que possible; on doit ensuite la herser jusqu'à ce qu'elle soit bien préparée. On fait ensuite à la charrue, des sillons espacés de deux pieds à deux pieds trois pouces, en ayant soin de relever la terre entre ces sillons autant que possible : on passe le rouleau sur le labour, puis on ouvre avec le coin d'une houe (pioche) un petit sillon sur le sommet des rangs; déposez la graine et passez de nouveau le rouleau; cette dernière opération suffit pour couvrir la semence. Quand on peut se procurer un semoir à brouette, cela simplifie de beaucoup le travail. Le rouleau dont on vient de parler est essentiel pour la culture des plantes bulbeuses (léguumes) qui viennent de petites semences, mais aussi il est à la portée de tous les cultivateurs. Un billot de pin de vingt pouces de diamètre et de cinq pieds de long, avec des timons fixés à ses extrémités, voilà le rouleau.

La graine de carotte (et on peut en dire autant des autres graines), doit être trempée dans l'eau de pluie ou de l'eau douce, et y demeurer jusqu'à ce qu'elle soit prête à germer, ensuite on la roule dans de la chaux vive jusqu'à ce qu'elle soit assez sèche pour que les grains n'adhèrent point les uns aux autres. Quand on n'a pas de chaux, on peut se servir de cendre de bois. Une livre de graine, si elle est bonne, et on en doit faire l'épreuve avant de la semer, peut suffire pour un arpent de terre.

Pas ce moyen, la jeune plante poussera avant les mauvaises herbes, en sorte qu'il sera facile de distinguer les rangs de la carotte avant que les mauvaises herbes apparaissent.

Ceci rend le nettoyage comparativement plus facile, puisqu'il peut se faire, (excepté l'éclaircissement) avec la houe à cheval. Cette houe est un instrument que tout cultivateur doit avoir, et qui est extrêmement simple dans sa construction ; elle est composée de trois montants en bois réunis à leur extrémité antérieure, et espacés en arrière en proportion de la largeur des rangs que l'on veut nettoyer. Cet instrument peut être tiré par un cheval bien facilement et, armé de *manchons* comme une charrue, mais plus légers, un homme ou un jeune garçon peut la diriger de façon à ne pas toucher aux rangs de carottes, tout en soulevant la terre à une plus ou moins grande profondeur, à volonté. Dès que les mauvaises herbes font leur apparition, on promène cette herse de manière à amener la terre aussi près que possible des jeunes pouces sans les toucher ni les couvrir. Ce procédé tiendra toujours les pouces dans un état de propreté satisfaisante jusqu'au temps venu d'éclaircir les plants et de les laisser distants de quatre ou cinq pouces. Peu après on pourra labourer entre les rangs ainsi hersés et rechaussés. Ces procédés font du bien à la plante en permettant à l'air et à l'humidité de se faire jour, et facilitant l'évaporation :

Une manière de récolter les carottes l'automne consiste à passer la charrue le long du côté droit des plantes aussi près que possible sans les endommager ; ceci les dégage d'un côté, et la tige est assez forte ensuite pour arracher les racines.

Cette espèce de culture requiert un travail considérable, mais le revenu est plus que suffisant pour récompenser le cultivateur. Quand on considère la grande quantité de principes nutritifs que cette racine contient, et l'application générale qu'on peut en faire pour la nourriture de tout ce qui a vie dans la ferme, on ne saurait trop en recommander la culture ; c'est en outre un aliment aimé de tous les animaux, et surtout des chevaux de travail, auxquels on peut en donner, à la place de l'avoine.

Nous avons appuyé particulièrement sur la manière de cultiver la carotte, parce que la même méthode peut s'appliquer à la culture de presque toutes les plantes sarclées qui peuvent se cultiver avec avantage dans ce pays, comme panais, betteraves de toute espèce, et navets.

Les panais peuvent pousser dans un sol dur, approchant même la glaire, et n'ont pas besoin de caves, pouvant, sans souffrir, demeurer dans la terre tout l'hiver ; dans ce cas on les retrouve au printemps comme une nouvelle alimentation dans le temps où elle devient plus nécessaire. Tous les animaux mangent les panais avec goût, et les vaches qui en sont nourries donnent un lait très-riche.

La betterave ordinaire, et la grosse betterave, sont de la même valeur comme culture et comme aliment des vaches laitières.

Les navets viennent bien quand ils peuvent échapper à la mouche mais on ne peut y compter ; depuis la maladie de la patate, on peut en dire autant de ce tubercule dont la culture d'ailleurs est bien connue.

Mais tous les sols ne sauraient, soit par leur manque de richesse, soit par la présence des mauvaises herbes, se prêter à la culture des plantes sarclées. La main-d'œuvre et l'engrais nécessaires ne permettent leur adoption que sur une étendue bien petite, comparée à l'étendue totale de la ferme. Il ne faut pas pour cela négliger les autres moyens d'améliorations, qui sont principalement la jachère et les engrais verts, dans lesquels nous avons la plus grande confiance et qui sont utilisés avec un plein succès et par un grand nombre de nos agriculteurs progressifs. La jachère est certainement très recommandable, et elle consiste à donner pendant l'été, plusieurs labours successifs, à 3 semaines de distance de manière à enfouir toutes les mauvaises herbes, chaque labour est suivi d'un hersage. Sur un de ces labours il faut étendre une couche de fumier enterré par le labour suivant, ou encore semer du sarrasin pour obtenir un fourrage abondant qui est enfoui par un labour ; c'est ce qui constitue l'engrais vert. Si, sur le sarrasin on répand une légère couche de fumier et on enfouit le tout par un labour, alors on obtient le maximum de l'effet utiles. Il se produit une décomposition puissante, agissant jusque sur les molécules terreuses et le terrain se trouve admirablement préparé pour un grain l'année suivante ; et si dans ce grain le cultivateur sème de la prairie, il s'assure des ressources fourragères abondantes, pour l'avenir.

CULTURE DU TABAC.

Le tabac doit être semé en pépinière et repiqué en lignes dans les champs, our qu'on puisse lui donner les soins adéchaque jour qu'il exige impérieusement. Comme le repiquage du tabac se fait dès le mois de juin, et qu'il doit, à cette époque, avoir acquis assez de développement pour supporter la transplantation, le semis s'exécute sur une couche qui doit avoir assez de chaleur pour déterminer ce développement avec rapidité. On opère d'ailleurs assez tard en mai pour que les froids de l'hiver ne soient plus à redouter.

Une couche de 15 pieds de long sur $4\frac{1}{2}$ de large, présente une surface suffisante pour 15,000 à 18,000 plants ; et un quarteron de grain est la quantité nécessaire pour donner largement ce nombre de plants. Il est donc facile de calculer la couche qu'on devra faire en chaque endroit, selon l'étendue consacrée à cette culture et selon le nombre de plants qu'on peut mettre par arpent.

La couche se fait avec un mélange de fumier de cheval et de vache. Elle jette de la sorte moins de chaleur, mais elle conserve plus longtemps sa température que si elle était montée avec du fumier de cheval uniquement.

On commence par creuser l'emplacement de la couche, à une exposition chaude et bien abritée, dans un terrain plutôt sec que humide. La terre du dessus, si elle est riche et de bonne qualité, est mise à part. Lorsque l'excavation a 14 pouces de profondeur, on la remplit avec le fumier fraîchement sorti des écuries et mélangé préalablement, puis on continue de monter la couche jusqu'à ce que, lorsqu'elle a été bien tassée, elle présente, sur le devant, une hauteur

de 14 pouces au-dessus du sol et 18 pouces, environ sur le derrière. On pose alors le coffre, et on couvre le fumier de 6 pouces environ d'un mélange de bon terreau gras et de la terre du trou, que nous supposons riche par elle-même puis on met les châssis.

Cette couche a dû être montée dès les premiers jours du mois. Dans la seconde quinzaine de mai on sème la graine de manière à la répartir bien uniformément; on ne l'enterre pas, mais on se contente de l'arroser légèrement avec un arrosoir à pomme très-fine. On replace les châssis dont on recouvre le vitrage de quelques poignées de litière pour atténuer l'action des rayons solaires, et, tous les deux ou trois jours, on bassine avec de l'eau dégraissée au soleil. Huit à dix jours après la semaille, le jeune plant commence à lever et les mauvaises herbes avec lui. Lorsqu'il est assez fort pour supporter le sarclage, on procède à la main à cette opération et on la répète autant fois qu'il est nécessaire. On donne de l'air au plant à mesure qu'il grandit, et on éclaircit au besoin les places où il est trop serré.

PREPARATION DES SEMENCES.—ENGRAIS MELES AUX SEMENCES.—EMPLOI DES ENGRAIS EN COUVERTURE.

On a souvent conseillé d'imprégner les semences de certaines substances, afin de favoriser la croissance du germe, ou de les faire tremper dans l'eau pendant 24 heures avant de les répandre, afin de hâter la germination. Il est encore douteux que ces pratiques aient de réels avantages, et il est arrivé souvent qu'elles ont causé la perte des semences que le mauvais temps ne permettait pas de confier à la terre les jours qui suivaient leur préparation.

Nous croyons qu'elles doivent être uniquement réservées au cas où il s'agit de détruire les invasions cryptogamiques ou de se débarrasser d'insectes ou d'animaux nuisibles. Il en est de même du semis des engrais pulvérulents en contact avec la semence, soit par le mélange direct, soit par l'emploi de divers semoirs appropriés. Le germe ne se nourrit que de la propre substance des grains jusqu'au moment où la racine s'étant déjà enfoncée en terre, il y puisera des suc nourriciers parce que des feuilles commenceront à se développer hors de terre. Alors la plante commence à se nourrir très-loin de la semence, et, par conséquent, elle n'absorbera que les aliments dissous et mélangés

au sol. Toutefois certains engrais semés avec la graine, par exemple, le superphosphate de chaux animalisé des Anglais, agissent comme protecteurs contre les insectes, particulièrement dans la culture des turneps.

Une méthode bien supérieure est celle des engrais répandus en couverture. Dès la fin d'avril ou les premiers jours de mai, on peut répandre sur les jeunes blés d'automne le guano, les tourteaux pulvérisés, la fiente de pigeon, l'engrais de sang ou de poisson, le nitrate de soude, la poudrette, les tourillons des brasseries, les composts les plus riches, l'engrais de ferme lui-même. Il n'y a pas de meilleur moyen, surtout dans les sols légers, pour rétablir une récolte qui a souffert de l'hiver ou qui n'a pas reçu avant les semailles une fumure suffisante.

ESSAI DES FACULTES GERMINATIVES DES SEMENCES.

Il est très-important pour le cultivateur de pouvoir s'assurer des facultés germinatives des graines anciennes qu'il possède et des graines qu'il achète. Le moyen le plus simple à employer à cet effet est celui qu'a conseillé Mathieu de Dombasle. Il consiste à garnir le fond d'une soucoupe de deux morceaux de drap humectés à l'avance et placer l'un sur l'autre. On répand par dessus quelques grains de la semence à essayer, en ayant soin qu'ils ne soient pas en contact les uns avec les autres, et on recouvre avec un troisième morceau de drap également humecté. On met la soucoupe dans un endroit modérément chauffé, près d'une cheminée ou d'un poêle, et on verse seulement de temps à autre un peu d'eau sur le morceau de drap supérieur, de manière à entretenir une humidité suffisante, sans que les graines soient baignées dans l'eau; ce que l'on obtient en maintenant la soucoupe légèrement inclinée pour faire écouler l'eau en excès.


En soulevant, chaque jour, le morceau de drap supérieur, on suit les progrès de la germination; les bonnes graines poussent leurs germes en dehors, les mauvaises se recouvrent de moisissures. Dès le troisième jour, les graines nouvelles de trèfle, de luzerne, de laitue, montrent leurs germes, mais d'autres exigent plus de temps.

Quand on a une semence dont une partie possède incomplètement les facultés germinatives, il faut augmenter proportionnellement les quantités à employer.

MATERIEL ET CONSTRUCTION.

SYSTEME METRIQUE DES POIDS ET MESURES

Exposé du Système.

 AR décret du 8 mai 1790, l'Assemblée constituante voulut mettre un terme aux nombreux abus qui résultaient de la diversité des poids et mesures en usage dans les relations commerciales; elle chargea l'Académie des sciences de déterminer une longueur dont le modèle fût invariable pour toutes les mesures et pour les poids. L'Académie prit pour cette unité la dix-millionième partie de la dis-

tance du pôle à l'équateur, c'est-à-dire du quart de la circonférence de la terre.

Cette mesure prit le nom de MÈTRE.

Deux lois, celle du 18 germinal an III et celle du 19 frimaire an VIII, consacèrent la grande opération qui donna à la France une mesure déterminée par les calculs positifs.

Pour n'avoir pas à recommencer de longtemps cette opération, un mètre en platine fut déposé au Corps législatif sous le nom d'étalon prototype.

Une fois le MÈTRE, mesure de longueur, arrêté

comme base fixe, invariable, on put en déduire tous les autres poids et mesures.

Pour les mesures de superficie, c'est-à-dire pour les terrains, on fit une mesure nommée ARE, égale à un carré de 10 mètres de côtés.

Pour mesurer les solides, et particulièrement le bois de chauffage, on fit une mesure d'un mètre dans les trois sens : longueur, largeur et profondeur, nommée STERE, et qui n'est autre chose que le METRE CUBE.

Pour les liquides, les grains, les noix et autres matières sèches, on créa une mesure dont la contenance est égale à un décimètre cube, et qui s'appelle LITRE.

On conçoit assez facilement que du METRE, unité de longueur, on ait pu former les unités de mesures de superficie, de solidité, et de capacité ; mais ce qui pourrait surprendre au premier abord, c'est qu'on soit parvenu à déduire de cette unité les poids. La difficulté a pourtant été vaincue, puisque le GRAMME, unité fondamentale de l'espèce, est égal au poids d'un centimètre cube d'eau ramenée à son maximum de densité, c'est-à-dire distillé et élevé à la température de 4 degrés centigrades.

La mesure de longueur s'appellera donc METRE. Celle de superficie ARE. Celle de solidité STERE. Celle de capacité LITRE. Celle de poids GRAMME.

Ces mesures peuvent s'appliquer à l'évaluation de toutes espèces de quantités : ce sont elles qui ont été définitivement mises en vigueur par la loi du 4 juillet 1837 ; leurs noms étaient déjà depuis longtemps connus.

Il faut maintenant s'occuper de certains termes qui pourraient décourager au premier coup d'œil par leur forme étrangère ; ces mots sont au nombre de sept : ce sont les multiples et sous-multiples des unités génériques de poids et mesures exprimées plus haut, et, quoique empruntés à une langue qui n'est pas la nôtre, ils sont faciles à retenir.

Il y a d'abord les multiples : ils ont été tirés du grec, et se trouvent au nombre de quatre, savoir :

DECA, qui veut dire Dix 10
HECTO, — Cent 100
KILO, — Mille 1,000
MYRIA, — Dix mille 10,000

Ces quatre indications de quantités sont appelées multiples, parce qu'en les joignant, soit à l'unité fondamentale, le METRE, soit aux unités secondaires, l'ARE, le STERE, le LITRE, le GRAMME, on représente par un mot composé ces différentes unités prises autant de fois que l'indiquent les dénominateurs DECA, dix, HECTO, cent, KILO, mille, MYRIA, dix mille.

DECAMETRE représentera Dix mètres.
DECALITRE — Dix litres.
DECGRAMME — Dix grammes.
HECTOMETRE — Cent mètres.
HECTOLITRE — Cent litres.
HECTOGRAMME — Cent grammes.

En appliquant à ces dénominations et aux suivantes, afin de remplir l'intervalle qu'elles laissent entre elles, ce principe, consacré par une disposition de la loi du 8 germinal an III, que chaque unité de poids et mesures a son DOUBLE et sa MOITIÉ, on pourra facilement se

faire une idée exacte de tous les multiples et sous-multiples des poids et mesures.

Ceux-ci, les sous-multiples ou diminutifs, sont appelés ainsi, parce que, rapprochés des unités de poids et mesures, ils indiquent des fractions de ces unités, dix, cent, mille fois plus petites ; ces sous-multiples se composent de trois mots seulement ; ce sont :

DECI, diminutif de Déca ;
CENTI, — Hecto ;
MILLI, — Kilo.

Ces trois mots viennent du latin. Si on les joint aux unités METRE, ARE, STERE, LITRE, GRAMME, on aura alors de nouveaux mots qui représenteront des fractions dix, cent, mille fois plus petites que le mètre, l'are, le stère, le litre, le gramme l.

Ainsi DECIMETRE exprimera une fraction dix fois plus petite que le mètre, c'est-à-dire un dixième de mètre.

DECILITRE, une fraction dix fois plus petite que le litre, c'est-à-dire un dixième du litre, etc., etc.

Il en sera de même de CENTI et de MILLI, qui exprimeront des centièmes et des millièmes de l'unité à laquelle ils seront joints.

Pour se fixer invariablement sur ce qui vient d'être dit, il faut d'abord se rappeler que le système métrique décimal repose en entier sur douze termes seulement ; et ensuite, afin de faire plus nettement ressortir la simplicité de ce système, faire subir une classification aux termes qui le composent.

On pourra diviser ces termes en trois classes ; La PREMIERE comprendra les cinq unités génériques de poids et mesures : METRE, ARE, STERE, LITRE, GRAMME.

La SECONDE, les multiples de ces unités représentés par les quatre mots suivants : DECA, HECTO, KILO, MYRIA, lesquels multiplient les unités de la première classe par dix, cent, mille, dix mille.

1. Il y a exception pour l'are et le stère. On est convenu de retrancher certaines combinaisons, et de ne se servir habituellement que des suivantes :

HECTO-ARE, par syncope HECTARE, cent ares, ou dix mille mètres carrés.
ARE cent mètres carrés, carré de dix mètres de côté,
CENTIARE centième de l'are, ou un

mètre carré.
DECASTERE Dix stères.
DEMI-DECASTERE Cinq stères.
DOUBLE-STERE Deux stères.
STERE Mètre cube.
DEMIE-STERE Moitié du stère.
DECIESTERE Dixième du stère.

Tableau du Systeme metrique.

DENOMINATION DES UNITES	S. Multip. ou Diviseurs.	Unités.	Multiples.	
			Unités.	Plus grand que l'unité.
Mètre,		de longueur ;		
Are,	—	de surface ;		
Stère,	—	de volume ou-solidité ;		
Litre,	—	de capacité ;		
Gramme	—	de pesanteur.		
MYRIA,	—	quisignifie 10,000 fois		} Plus grand que l'unité.
KILO,	—	1,000 fois		
HECTO,	—	100 fois		
DECA,	—	10 fois		
DECI,	—	10 fois		} Plus petit que l'unité.
CENTI,	—	100 fois		
MILLI,	—	1,000 fois		

Enfin la TROISIÈME classe renfermera les sous-multiples ou diminutifs, au nombre de trois, et qui ont été nommés DROI, CENTI, MILLI, pour désigner la dixième, la centième, la millième partie du mètre, de l'are, du stère, du litre, du gramme.

Manière d'écrire et d'énoncer les quantités décimales de poids et mesures.

Les multiples et sous-multiples des poids et mesures suivent, comme on le voit par le tableau précédent, une progression décuple, croissante, semblable à celle de la numération décimale, c'est-à-dire qu'ils deviennent de dix en dix fois plus grands, et de dix en dix fois plus petits. On doit donc, en les écrivant, placer ces nombres entre eux comme dans le calcul décimal, de façon que l'unité principale, mètre, are, stère, litre ou gramme, soit le point centrale d'où partent deux séries décimales, l'une ascendante allant vers la gauche, qui représentera des unités de dix en dix fois plus grands; l'autre descendante allant vers la droite, qui représentera des unités de dix en dix fois plus petites.

Voici cette numération figurée.

METRA.									
KILO.	HECTO.	DECA.		UNITE		DROI.	CENTI.	MILLI.	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Dizaine de mille	Mille.	Centaine	Dizaine.	PRINCIPALE.		Dixième	Centième	Millième	

Le nom de chaque mesure se place immédiatement après les unités et avant les fractions; s'il n'y a pas d'unité, on la remplace par un zéro,

et on énonce ce nombre comme un entier, en prononçant à la fin le nom de la dernière subdivision.

Exemple.

1m.20 (un mètre vingt centimètres).
0m.50 (cinquante centimètres).

Il y a différentes manières d'énoncer les quantités décimales de poids et mesures, selon les multiples ou sous-multiples que l'on voudra prendre pour unité. Celle que je viens d'indiquer est la plus usuelle.

Les travaux entrepris pour déterminer cette mesure, le MÈTRE, qui devait engendrer toutes les autres, furent conduits avec des précautions extraordinaires. "L'institut de France, dit l'illustre Arago, et le gouvernement de notre pays ont donné à cette occasion un grand et bel exemple au monde, exemple unique dans l'histoire des sciences : ils ont voulu qu'un congrès de savants de toutes les nations qui voudraient bien envoyer des députés s'assemblât pour prendre connaissance de toutes les observations, de toutes les expériences déjà faites, pour les vérifier et les recommencer au besoin, pour s'assurer de l'exactitude de toutes les déterminations et de tous les calculs."

L'Espagne, le Danemark, le Piémont, la Toscane, les Républiques batave, ligurienne, helvétique, romaine; plus tard l'Angleterre et la Prusse, prirent part à ces travaux en envoyant au congrès l'élite de leurs savants.

Aujourd'hui le système décimal est adopté en France, en Belgique, en Piémont, dans le royaume Lombardo-Vénitien, en Portugal et dans le Chili. Les poids métriques seulement sont en usage en Hollande, en Suisse, en Prusse en Danemark, dans le duché de Bade et dans les deux Hesses.

LE JARDIN ET LE VERGER.

LE VERGER ET LA PÉPINIÈRE

COMMENCER les travaux aussitôt que la terre est dégelée. Protéger les jeunes arbres contre le froid après leur arrachage. Ne jamais les sortir de la pépinière avant que le lieu de la transplantation ne soit prêt à les recevoir. Enlever du verger tous les arbres atteints de chancres ou mal conformés. Sur toutes les fermes on peut trouver de nouveaux sites pour la plantation d'un verger et quelques dollars ainsi employés ne manqueront pas de donner bientôt de forts intérêts.

Transplantation.

Protéger les racines autant que possible et tailler légèrement celles qui sont cassées. Planter de suite après l'arrachage, à étendant les racines. Enterrer à la profondeur naturelle dans du bon terrain et au-dessus recouvrir avec de la terre enrichie par un compost de feuilles, ou de tourbes, mêlées de cendres et une certaine quantité de fumiers d'étable. Les arbres verts ne se transplantent avec succès qu'en juin.

Semis.

Les graines des arbres fruitiers ou d'ornement conservées pendant l'hiver doivent être semées

aussitôt que la terre est meuble. Les arbres verts et les frênes de montages doivent être semés sur le côté nord d'une clôture à claire voie ou sous un demi ombrage.

Greffage.

Commencer par les arbres à noyau, les premiers, les serisiers. Les fruits ajoutent beaucoup aux jouissances à la campagne et à la valeur de la propriété, aussi doit-on multiplier les arbres à fruits. Il faut greffer au moment où la sève monte mais où les bougeons ne sont pas encore enflés. L'opération doit se faire avec le moins de temps possible. Le greffage des pommiers et des poiriers ne doit se faire que pendant le mois prochain.

Pommiers.

Enlever de l'écorce la mousse qui la recouvre et laver avec du lessiv. L'élagage des grosses branches ne doit se faire qu'en été, mais il faut enlever de suite les gourmands et les branches mortes. Remplacer les sauvages par des greffes de choix. Greffer les jeunes plantes près de la racine, opération qui peut se faire dans la serre.

Poiriers.

Ils sont très-précieux autour des demeures; autant par leur ombre que par leurs fruits, aussi

doivent-ils être nombreux. Il est bon de se procurer des sauvageons de bonne heure.

La taille des poiriers se fait à cette époque ainsi que celle de tous les autres arbres à fruits, le pommier excepté. Ceux-ci ne doivent être taillés qu'à la zèrpette. Pour la vigne il est bon de la tailler maintenant on en juin seulement.

Engrais.

Enfouir par un labour à la bêche une légère couche de chaux ou de cendre dans le cercle décrit, autour du tronc de chaque arbre, par son propre ombrage à midi, ou bien encore appliquer en couverture une couche de compost ou de fumier. Mais avant tout il faut un sol bien égoutté et le drainage à cette époque se fera avec un plein succès.

LE POTAGER.



ATTENDRE que la terre soit bien égouttée, puis épandre du fumier court, et enfouir à la fourche à longues dents, qui a remplacé avantageusement les bêthes. Semer de bonne heure, dût-on courir le risque des temps humides et froids qui sont mortels pour les plantes potagères.

Couches chaudes.

Pour les familles les couches chaudes doivent être faites depuis le milieu jusqu'à la fin du mois. Il faut d'abord créer de la chaleur au fond puis aérer abondamment.

Couches froides.

Préparer les plantes à la transplantation en les exposant à l'air libre à mesure que la température est plus douce, en évitant toutefois les gelées. Les choux, la laitue et le céleri sont semés avec avantage dans les couches froides aussitôt que la température est égale.

Engrais.

Pour le potager le meilleur est un compost riche et pulvérulent; s'il est bien décomposé toutes les semences viendront bien; employez abondamment la tourbe, les gazons et les débris végétaux de toutes espèces; de même le purin obtenu des étables ou autour du tas de fumier, étendu d'eau et employé pour arroser le soir, augmentera considérablement les produits du jardin.

Asperges.

Dès que les gelées ne sont plus à craindre, enfouir par un labour le fumier qu'elles ont reçu en couverture l'automne dernier et saupoudrer de sel. Faire de nouvelles plantations en choisissant préférentiellement les plants d'une année ou de deux ans qui sont supérieurs aux racines plus anciennes.

Choux et choux-fleurs.

Semer de bonne heure dans les couches chaudes; beaucoup de chaleur d'abord et peu de ventilation, plus tard exposer à l'air libre pour faciliter la transplantation.

Carottes.

Semer en pleine terre avec beaucoup d'engrais.

Concombres.

Partir des plants sur des morceaux de gazon et semer quelques graines parmi les laitues et radis semés de bonne heure dans les couches chaudes. Lorsque ceux-ci auront été arrachés,

les concombres s'empareront de toute la couche et s'étendront même en dehors du cadre.

Laitues.

Semer de bonne heure dans les couches chaudes et les couches froides; éclaircir à quatre pouces ou plus selon la variété et remuer le sol autour de chaque pied pour les faire pommer.

Navets.

Semer un carré spécial en pleine terre.

Oignons.

Semer la graine noire aussitôt que la terre est chaude, pas avant. Les petits oignons de culture hâtive peuvent être semés dans les couches chaudes, les couches froides ou en pleine terre; le plus tôt est le mieux. La graine noire semée en septembre donne à l'automne de petits oignons très-propres à la transplantation au printemps suivant.

Pois.

Préparer la semence en l'ébouillantant pour hâter la germination, puis semer aussitôt que la terre est chaude.

Radis.

Semer dans une couche chaude qui leur est exclusivement consacrée et ventiller autant que possible.

Rhubarbe.

Transplanter aussitôt que la terre est préparée, à trois pieds de distance entre chaque pied.

Fruits.

Tailler les gadelliers et les groseilliers, si cette opération n'a pas été faite en septembre, et planter les tiges coupées. Ne relever et attacher les framboisiers aux échelas que lorsque le temps est décidément au beau.

Fraisiers.

Râtisser le carré des fraises, enfouir une couche de compost mêlé de cendres.

Vignes.

Découvrir aussitôt que la température est égale et que les gelées ne sont plus à craindre. Enfouir une couche de fumier le plus tôt possible en évitant les racines.

LE PARTERRE ET LES GAZONS.



ATTENDRE les beaux jours avant de dépoller les plantes de leur couverture d'hiver et de semer les nouvelles graines. Plusieurs plantes vivaces gagnent à être divisées et replantées, la floraison se fera alors plus tôt et plus belle. Du nombre de ces plantes se trouvent les Pivoines, Chrysanthèmes, Œillets de poète, Passe-rose, Pieds-d'allouettes.

Les fleurs arbustes, surtout les variétés hâtives, peuvent être plantées également aussitôt que les froids sont passés et que la terre n'est plus exposée aux gelées. Le dérangement des racines et l'état de pérosité du sol autour des arbres ou des arbustes nouvellement plantés, les exposent à souffrir beaucoup de la gelée.

Les boutures des arbres vigoureux tels que les altheas, spirées, weigelières, fusythyas, loniceras, peuvent être coupées avant que les bourgeons n'enfient; les conserver dans des boîtes de terre ou de sable placées dans la cave jusqu'au moment de la plantation.

Les tulipes et autres plantes bulbeuses, protégées contre l'hiver par une couverture de fu-

mier, de feuilles ou de paille, doivent être découvertes à la fin du mois.

La taille des rosiers et des autres fleurs arbustes ainsi que des plantes grimpances doit être pratiquée de suite, en ayant soin de rabattre les tiges en égard à leur floraison. En coupant trop bas, ou jusqu'au vieux bois, les arbustes dont la floraison ne se fait sur les branches de l'année, tels que les magnolia, spiraea, etc., on détruit presque entièrement l'avenir des fleurs. Les rosiers peuvent être taillés sévèrement et on obtiendra à l'automne une floraison magnifique.

Bordures.

Replanter aussitôt que la terre le permet; étendre les branches en éventail, tailler également les plus hautes et couper les racines très-près, puis planter en ligne dans du sable pour hâter la pousse des racines, et enfin presser la terre autour des plantes à l'aide d'un maille.

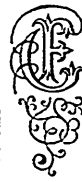
Les gazons peuvent être repiqués ou réparés plus facilement à cette époque que plus tard; la seule précaution à prendre est de bien ameublir le sol sur lequel ils reposent et les serrer bien près des uns des autres, afin d'éviter toute fissure entre eux.

Il est plus facile de se procurer des engrais à cette saison qu'en tout autre temps. Une couche de fumier, des cendres pures ou lessivées, du guano, donneront d'excellents résultats, et c'est la meilleure époque pour expliquer des engrais de toutes sortes aux arbustes d'ornement.

Une couche chaude est indispensable aux grands parterres pour partir les boutures vertes, de même que celles des plantes à bois tendre, exigent beaucoup de chaleur autour des racines et en même temps de la fraîcheur autour des branches jusqu'à ce que le chevelu des ra-

cines soit bien développé. Eviter trop d'humidité, et augmenter la ventilation jusqu'à ce que les plantes puissent supporter la transplantation en pleine terre.

SERRES.



LLES doivent être très-belles à cette époque bien que quelques-unes des plus belles fleurs aient maintenant passé floraison. Chaque chose doit être à sa place sans qu'on puisse voir une feuille morte, une branche coupée, ou de la poussière sur les fleurs. Ventiler lorsque la journée est belle sans permettre de courants d'air tombant directement sur les plantes. Il faut régler la chaleur selon le but qu'on se propose. Si la terre n'est destinée qu'à protéger les plantes contre les gelées jusqu'à ce qu'elles fleurissent en pleine terre, une température de 40° à 45° est bien suffisante. Si on désire des fleurs immédiatement ou une croissance rapide de manière à ce qu'elles soient prêtes à transplanter aux premiers beaux jours, il faut donner une température d'été de 65° à 75°, et pour la culture des plantes tropicales la température doit s'élever jusqu'à 90° au soleil et baisser naturellement pendant la nuit. Les accacias, healts, azaleas et apocris doivent être placés à l'ombre des rayons du soleil.

Fleurs annuelles.

Semer dans des pots pour être transplantées en juin en pleine terre.

Cactus.

Arroser ceux qui sont en fleurs, et les abriter avec soin contre les rayons trop ardents du soleil d'avril.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

MOMENT LE PLUS CONVENABLE POUR ECREMER.



OUR obtenir le beurre le plus délicat, on n'attend pas que le lait soit caillé. On écrème ordinairement au bout de 24 heures en été, et parfois après 72 en hiver.

Dans les grandes laiteries du Holstein, où l'on ne laisse pas cailler le lait, on conserve la crème dans une cuve destinée à cette usage, couverte de manière à ne pas intercepter entièrement l'air, et on la remue plusieurs fois par jour, jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment épaissie. L'hiver, on la place dans une chambre chaude. La température de 25 degrés est la plus favorable.

Un objet important est de ne pas laisser aigrir la crème jusqu'au moment où elle passe dans la baratte. Mais il convient de la laisser épaissir et de ne pas la battre immédiatement.

Quoique le beurre le plus parfait doive être obtenu de la crème séparée du lait avant qu'il soit caillé, cependant on fabrique de très-bon beurre dans bien des pays où l'on laisse cailler le lait.

"Je ne veux pas, dit Schwertz, contester ce fait; mais la chose essentielle n'est pas la méthode que l'on suit. Je me suis convaincu dans

mes voyages qu'en ceci, tout ou presque tout dépend de la nourriture des vaches, de la propreté et des soins apportés à la fabrication du beurre."

Ainsi, il faut, pour obtenir de bon beurre, bien nourrir les vaches, entretenir dans la laiterie et dans tout ce qui en dépend une rigoureuse propreté, et si on laisse cailler le lait, ne pas le laisser aigrir, encore moins laisser aigrir la crème.

Dans une partie des Pays-Bas, du Holstein et du Danemark, où on laisse cailler le lait, on écrème pas pour battre la crème séparément, mais on jette tout à la fois dans la baratte lait caillé et crème.

Ceci explique comment, dans la Flandre, on fait, pour la nourriture des hommes, une grande consommation de lait de beurre, et comment on en nourrit les veaux.

Avant de terminer cet article, j'indiquerai deux excellentes manières de préparer la crème pour la table.

MALADIES DES VOLAILLES.

Les poules sont sujettes à plusieurs maladies communes à tous les animaux domestiques, mais spécialement à la mue, à la pépie, à la goutte, au mal caduc, au mal d'yeux, à la gale, aux tumeurs, à la constipation, et à la diar-

rhée ; quoiqu'il soit plus aisé de conserver la santé aux animaux que de guérir leurs maladies, cependant, j'indiquerai les remèdes que l'on doit tenter pour guérir celles que je viens de signaler.

MAL D'YEUX

Les oiseaux de la basse cour sont exposés à des ophthalmies qui leur font perdre la vue, et à des cataractes, des fluxions ; le seul parti à prendre dans ce cas est de les tuer.

Le seul préservatif est de les tenir propre et de changer l'air dans leur demeure.

ORGUES AMERICAINS

OFFERTS EN PRIMES PAR LA "REVUE AGRICOLE."

LES remarques qui suivent au sujet de ces instruments si recherchés ne manqueront pas d'intéresser un grand nombre de nos lecteurs. Nous les invitons à en faire leur profit.

Cent un facteurs d'orgues de différentes espèces réclament chacun pour leurs instruments la supériorité sur ceux du monde entier. L'orgue Américain, étant encore nouveau, le public ne peut encore juger avec connaissance de cause, de ses imminentes qualités ou de ses défauts. Pour arriver à une appréciation bien motivée il faut partir d'une base appuyée sur certains faits bien connus.

C'est avec plaisir que nous consacrons l'espace nécessaire à l'insertion de ces faits, car nous savons qu'il n'y a pas une famille, une église, une maison d'éducation dans tout le pays qui ne soit intéressée à ce sujet. Nous savons également que c'est un véritable malheur pour aucune d'elles, de faire l'acquisition d'un orgue inférieur ou sans valeur qui sera la source d'une foule de contrariétés et d'ennuis. Nous savons que cet article nous vient d'une autorité tout à fait compétente et nous ne craignons pas de le recommander à nos lecteurs.

On nous demande souvent, qu'entendez-vous par "Orgues à anche ?" Nous répondons : Ces orgues ne sont généralement que les anciens harmoniums déguisés. Plusieurs de ces Orgues ont les mêmes soufflets, les mêmes anches, et la même disposition générale intérieure. Avec les soufflets placés de côté pour gagner de l'espace, les constructeurs ont tout simplement mis plus de luxe dans la boîte et donné un nom plus prétentieux à leurs instruments. Mais un orgue, pour être véritablement un Orgue, doit avoir un coffre à air ou réservoir distinct des soufflets dans lequel s'adaptent les anches : De manière que le son puisse prendre de l'ampleur et ressembler celui des Orgues avec tuyaux. Et c'est là le seul moyen connu d'obtenir ce résultat.

Il n'y a rien d'ennuyeux pour un organiste comme les sons saccadés d'un instrument ressentant toutes les variations du jeu des soufflets, ce qui est toujours le cas lorsque les anches s'adaptent directement aux soufflets et non au réservoir d'air. Cependant quelques facteurs ont l'effronterie de prétendre que cette disposition est désirable, comme s'il n'était pas préférable de donner l'expression au moyen d'une pédale spécialement construite dans ce but.

De fait tous les Orgues ainsi construits avec les anches s'adaptant directement aux soufflets n'est pas autre chose qu'un immense accordéon, encaissé différemment. Et aussitôt que les artistes sauront qu'il n'en coûte pas plus d'avoir un Orgue véritable qu'un Orgue simulé, ils ne feront plus l'acquisition de ces instruments détestables.

Le grand soufflet double est un perfectionnement important, car il permet de donner l'air nécessaire avec une extrême facilité, soit avec les deux pieds dans les passages à grand orchestre, soit avec un pied seulement dans les passages ordinaires. L'exécutant peut ainsi changer de pied et n'éprouve aucune fatigue.

Pour les anches, elles doivent être accordées avec savoir, autrement toutes les autres dispositions avantageuses de l'instrument ne sauraient donner un beau son.

Maintenant la question se présente : Où peut-on se procurer un instrument possédant toutes les qualités essentielles que nous venons de mentionner ? Il n'y en a qu'un qui les réunisse toutes : c'est l'Orgue Américain fabriqué par S. D. et de W. Smith de Boston, dont M. Sibéria Ott est l'agent en gros, No. 783 Broadway, New York. Ces Orgues ont un coffre à air, occupant toute la largeur de l'instrument et construit de manière à faire vibrer le son en ajoutant beaucoup à sa beauté.

A cette disposition particulière brevetée par les manufacturiers sont dues, en grande partie, l'ampleur et la richesse de ton tout à fait sans égales, si hautement vantées par toutes les personnes qui ont entendu ces Orgues. Ils possèdent encore les plus grands soufflets employés jusqu'ici, ce qui est un point important. Tous les détails de leur construction sont surveillés avec un soin minutieux, rien n'est épargné ni en argent ni en travail pour faire des Orgues Américains des instruments parfaits au point de vue de l'exécution. Aussi d'après la vente immense qu'il s'en fait aujourd'hui, ils promettent de le maintenir longtemps encore dans la haute position que leur a valu, dans le monde musical, leurs imminentes qualités.

Nous engageons les personnes désireuses de se procurer ces Orgues de s'adresser à M. Sibéria Ott, l'agent en gros, No. 783 Broadway, New York, persuadés que nous sommes, qu'avec son empressement ordinaire, il saura leur donner tous les renseignements désirables et leur faire parvenir les circulaires donnant les plus grands détails sur ces magnifiques instruments.

Désireux de mettre les Orgues Américains à la portée de tous ses souscripteurs, la direction de la Revue Agricole les offre en prime à ses nombreux abonnés. Il n'y a pas un couvent, pas un collège, pas une église qui ne puisse se procurer un de ces Orgues avec un peu d'initiative. En plaçant 90 abonnements à notre Journal au prix ordinaire de \$1 parmi les élèves des maisons d'éducation, parmi ses paroissiens, un curé, quelque pauvre qu'il soit, pourra se procurer un Orgue de \$90, et relever ainsi les cérémonies religieuses de son ministère. Pour un plus grand nombre d'abonnés nous donnerons des Orgues d'un prix correspondant. Jamais occasion aussi favorable ne s'est présentée et nous engageons fortement les intéressés à profiter de nos offres avant qu'il ne soit trop tard.

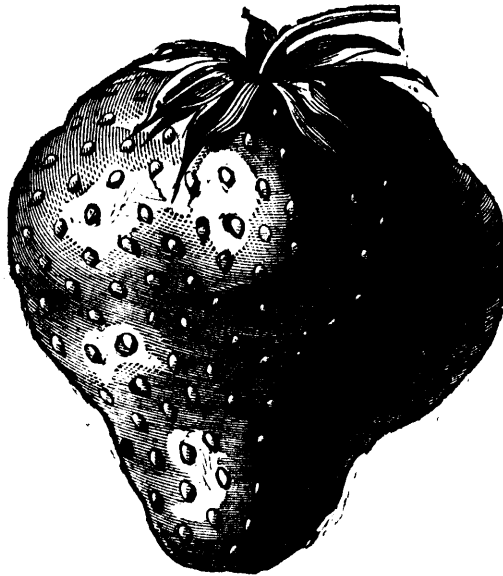
FRAISES!! FRAISES!!

CHOISISSEZ LA MEILLEURE. CHOISISSEZ LA VERITABLE.

JUCUNDA—Notre No. 700.

CHOISISSEZ LA MEILLEURE.

CHOISISSEZ LA VERITABLE.



CHOISISSEZ LA VERITABLE.

CHOISISSEZ LA MEILLEURE.

JUCUNDA—Notre No. 700.

A LA tête de la nombreuse liste de fraises excellentes, nous plaçons la Jucunda dont la variété primé par ses qualités supérieures toutes les espèces rurales. Nous maintenons, appuyé par de nombreux témoignages :—

10. Que la plante est saine, rustique et d'une croissance vigoureuse.
 20. Elle résiste admirablement aux gelées, froids, vents et aux sécheresses.
 30. Elle ne manque jamais de donner une récolte immense de meilleurs fruits.
 40. Elle est bis-annuelle et n'exige pas d'engrais.
 50. Elle porte des fruits pendant un long temps. Les fraises augmentant en beauté et en coloris jusqu'à la fin.
 60. Le fruit est d'une grosseur énorme, dix ou douze fraises emplissant souvent une pinte.
 70. Elle est d'une grande beauté, parfaite de forme et d'un coloris brillant.
 80. Elle a une saveur exquise.
 90. Elle se conserve et se transporte admirablement. Comme expérience, des fraises cueillies sur notre ferme à Pittsburgh le lundi, et expédiées ce jour là à New York plus de 490 miles, furent conservées jusqu'aux vendredis et samedis, et vendues alors plus cher que les autres variétés venues toutes fraîches du voisinage.
 100. Elle se vend le plus haut prix des meilleurs marchés, et jusqu'à 60 cents la pinte, contenant 10 fraises.
 110. Elle n'exige pas de culture spéciale, est peu coûteuse à cueillir et est de beaucoup la fraise la plus profitable à cultiver.
 120. Elle a été complètement éprouvée depuis huit ans sur notre ferme et pour cela l'importe de beaucoup sur les variétés plus nouvelles et plus récemment importées.
- Nous reproduisons ici quelques témoignages en référant à notre catalogue pour les autres.
- "La plante est aussi vigoureuse, rustique et saine qu'aucune de celles que je connaisse; les branches supportant un poids de fraises plus considérable que je n'ai jamais vu."
- W. HARRISON, Sec., Société Horticulture, Pensylvanie.
- "Je considère votre fraise Jucunda comme le fruit le plus

remarquable de son espèce qui soit jamais venu à ma connaissance."

Dr. A. WARDER, Pres. de la Soc. Panologique de l'Ohio.
 "Une des qualités les plus remarquables de cette variété c'est le grand nombre de gros fruits qu'elle donne. J'en ai vu des quantités considérables dont 10 ou 12 pouvaient remplir une pinte."

G. M. BEELER, Sec., Société Horticulture de l'Indiana.
 Les fraises les plus grosses sur le marché de New York, cette année, et probablement les plus belles qui aient jamais été envoyées en quantité étaient des Jucundas énormes expédiées par le Rev. J. Knox de Pittsburgh en Pensylvanie. Elles étaient extrêmement grosses, 12 à 15 fraises emplissant une boîte, d'une couleur brillante et si fermes après un transport de 400 miles qu'elles auraient pu être reexpédiées aussi loin pour la seconde fois.— *Tribune de New York*.

Pour plus de détails sur cette fraise merveilleuse, adressez 10 cents pour un catalogue.

La saison dernière ayant été très favorable pour nous, nous avons cultivé une quantité considérable de cette variété, dont nous ferons en grande partie la plantation nous-même, et nous planterions nous-même la totalité, si le terrain nous le permettait. Nous offrons ces plantes vigoureuses aux prix qui suivent :

12 pour.....	\$1.00
50 ".....	3.50
100 ".....	6.00
200 ".....	10.00
1000 ".....	50.00

Au prix de la douzaine et au cent, nous expédierons les plantes par la poste à volonté. Les quantités plus considérables seront envoyées par express aux frais de l'acheteur.

Un reçu accompagné d'instructions pour la culture de cette fraise sera adressé sans retard à toutes les personnes qui nous enverront leur commande avec le prix d'achat.

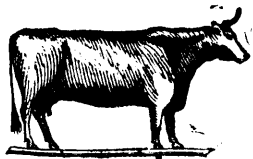
LA NOUVELLE EDITION de notre catalogue de fruits, contient des descriptions de chaque variété avec gravures, ainsi que le secret de nos succès dans la culture fruitière. En nous faisant parvenir dix cents, nous adresserons ce catalogue en demande.

J. KNOX, Boîte 155, Pittsburgh, Pensylvanie.

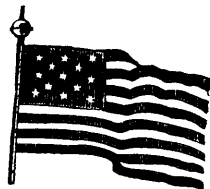
Par arrangement special avec M. Knox, La "Revue Agricole" est en mesure de fournir ces plants a Montreal aux prix ci-dessus. Les commandes doivent nous etre adresses de suite afin que l'expédition s'en fasse de bonne heure ce printemps.

GIROUETTES METALLIQUES DE CUSHING & WHITE.

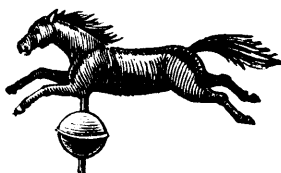
Le prix comprend les boules et les points cardinaux.



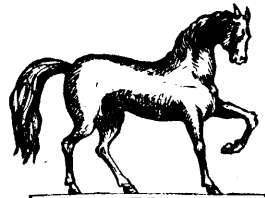
No. 21.—29 in. long.—\$22.



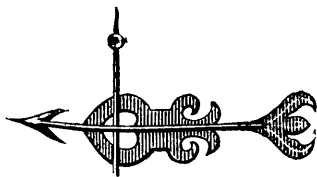
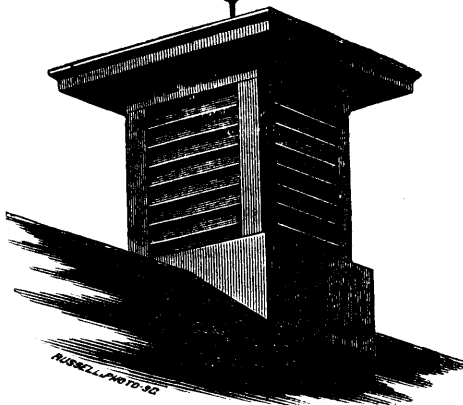
No. 11.—19 in. long.—\$19.



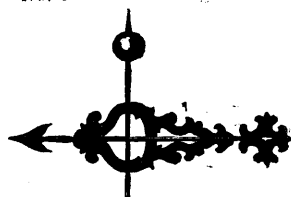
No. 9.—30 in long.—\$14.



No. 12.—17 in. long.—\$14.



No. 61.—26 in. long.—\$11.



No. 59.—16 in. long.—\$6.

DOREES AVEC DES FEUILLES D'OR A VINGT-TROIS CARATS

Garanties sous tous les rapports. Manufacturées et vendues en gros et en détail à Watham, Massachusetts. Les personnes désireuses d'acheter peuvent s'adresser au Bureau de la "Revue Agricole" pour des échantillons et des renseignements.

SIMILIA SIMILIBUS CURANTUR.

LES REMEDES HOMEOPATHIQUES D'HUMPHREY.

Après une longue expérience, sont un magnifique succès. Simples—Prompts—Efficaces et surs. Ils conviennent seuls à un emploi général. Si simples qu'il est impossible de se tromper en les administrant; si inoffensifs qu'ils ne peuvent faire mal et si efficaces qu'ils sont parfaitement sûrs. Ces remèdes recommandés par les plus hautes autorités médicales, donneront toujours la plus entière satisfaction.

Nos.	Cents.	
1	Guérit les Fièvres, Congestion, Inflammations.....	25
2	Les vers, les fièvres et les coliques.....	25
3	Les pleurs, les coliques.....	25
4	La diarrhée des adultes ou des enfants.....	25
5	Les dissenterie, Tranchées, coliques.....	25
6	Le cholera morbus, vomissement.....	25
7	Les toux, rhumes, bronchites.....	25
8	Les névralgie, maux de dents.....	25
9	Les maux de tête, vertiges.....	25
10	Les dispensie, accès de bile.....	25
11	Indispositions mensuelles douloureuse.....	25
12	Autres indispositions.....	25
13	Les Croupes, toux, respiration embar.....	25
14	Les humeurs, Erysipels, Eruptions.....	35
15	Le Rhumatisme, les douleurs Rhumat.	25
16	Les fièvres intermittentes, tremblantes.....	50
17	Les Hémorrhoides ordinaires.....	50
18	L'ophtalmie, maux d'yeux, vue faible.....	50
19	Rhume de cerveau aigu ou chronique.....	50
20	Coqueluche, toux violente.....	50
21	Asthme, respiration oppressés.....	50
22	Coulements d'oreille, surdité partielle.....	50
23	Ecouelles, élargissement des glandes.....	50
24	Débilité générale, faiblesse physique.....	50
25	Hidropisie, sécrétions peu abondantes.....	50
26	Mal de mer, étourdissements.....	50
27	Maladie des reins, la pierre.....	50
28	Débilité nerveuse.....	1.00
29	Maladie de la bouche, chancres.....	50
30	Faiblesse des organes urinaires.....	50
31	Périodes pénibles avec Spasmes.....	50
32	Douleurs.....	1.50
33	Epilepsie, Spasmes, Dance de St. Guy.....	1.00
34	Diphthérie, gorge ulcérée.....	50

BOITES DE FAMILLE.
En marocain ou en bois de rose, de 35 à 70 pieds contenant des remèdes pour toutes les maladies ordinaire auxquelles une famille est exposée avec livre d'instructions. De \$10 à \$35
Boîtes de famille et de voyage plus petites avec 20 à 28 fioles. De \$5 à \$8
Remèdes pour guérir et prévenir toutes les maladies secrètes, dans des boîtes de poche ou des fioles. De \$2 à \$5

LES EXTRAITS DE POND,
Guérissant les brulures, contusions, boiteries, douleurs, maux de gorge, entorses, maux de dents, maux d'oreille, névralgie, rhumatisme, lumbago, hémorrhoides, clous, maux d'yeux, seignement des pommuns, du nez, de l'estomac ou des hémorrhoides, cors, ulcères et écorchures..... Prix 50 cents à \$1.75.
Ces remèdes, les extraits de Pond exceptés, sont envoyés franco à toutes les parties du pays, par la poste ou l'Express, sur réception du prix.

Adressez, Humphreys Specific Homeopathic Medicine Co.
Bureaux et Dépôt, No. 562 Broadway, N. Y.
HENRY SIMPSON & CIE.,
AGENTS EN GROS, MONTREAL.
KENNETH, CAMPBELL & CIE.,
MUIR,
AGENTS A MONTREAL.

REMEDES VETERINAIRES. (Fluides.)
Pour la guérison des maladies des chevaux, betes a cornes, betes a laine, porcs et des chiens.
Contenu dans des fioles ovales d'un once, avec instructions complètes, chaque fiole contenant cent doses.
A. A.—Guérit les congestions et les inflammations..... \$1.00
B. B.—Guérit les fourbures, courbes..... \$1.00
C. C.—Guérit la gourme, le farcin, la morve..... \$1.00
D. D.—Guérit les maladies de vers de toutes les espèces..... \$1.00
E. E.—Guérit la toux, le souffle, les inflammations de pommuns..... \$1.00
F. F.—Guérit les coliques, inflammations d'intestins..... \$1.00
G. G.—Provient l'avortement des juments, vaches ou brebis..... \$1.00
H. H.—Guérit toutes les maladies des reins, de la vessie, ou des organes urinaires..... \$1.00
I. I.—Guérit toutes les maladies de la peau ou éruptions..... \$1.00
J. J.—Guérit toutes les maladies d'indigestion, perte d'appétit..... \$1.00
Boite vétérinaire en noyer noir avec livre d'instructions et tous les remèdes ci-dessus..... \$10.00
Par la poste ou l'Express, franco, sur réception du prix en détail.
Adressez, Humphreys Specific Homeopathic Medicine Co.,
562 Broadway, N. Y.
A VENDRE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

Ces remèdes sont offerts en Primes par la "Revue Agricole." S'adresser au Bureau pour les échantillons et les renseignements.

PIANOS DE BOARDMAN, GRAY & Cie.

SIBERIA OTT, Agent en gros, No. 783 Broadway, N. Y.



L. Soussigné, récemment associé de cette maison bien connue, a établi une

AGENCE EN GROS, 783 BROADWAY, NEW YORK,

Où il recevra avec plaisir les commandes de ses amis et du public et surtout des personnes qui ont déjà si libéralement patroné la maison. Il fournira ces instruments supérieurs, au commerce.

EN GROS ET EN DETAIL, AUX PRIX LES PLUS BAS.

Construits à l'aide du cadre métallique, fondu d'une seule pièce, ces pianos distancent tous les autres en solidité, en élégance et par la supériorité du ton.

Cadre Métallique Isolé.

Le cadre métallique, formant la partie supérieure du piano, est fondu d'une seule pièce, donnant de la force là où il y a tension, un plus grand nombre d'octaves dans une boîte plus petite et plus élégante. La tension des cordes se faisant entièrement sur le cadre métallique, isolé des parties vibrantes, celles-ci donnent une vibration parfaite. La boîte du piano est mince comme le bois d'une guitare ou d'un violon et donne un son doux et mélodieux, à la fois profond, puissant et ample. Ces instruments sont les seuls pianos dont le cadre métallique est entièrement isolé du contact des parties vibrantes. Leur haute réputation est maintenant solidement établie dans le monde entier et les facteurs ne redoutent la concurrence d'aucune autre maison du genre. De fait ils demandent la comparaison, persuadés qu'ils sont de la supériorité des instruments, sortis de leurs ateliers.

Ils sont spécialement adaptés aux climats chauds ou froids,

Car les températures extrêmes ne les affectent pas de manière à les désaccorder. Les cordes et le cadre étant métalliques, la contraction et l'expansion s'égalisent sous l'influence de la chaleur et du froid. La tension des cordes rencontrant la résistance du cadre métallique, les climats chauds n'ont aucune influence sur ces instruments.

Leur supériorité ressort de la comparaison avec les anciens instruments double cadre en bois nécessairement épais et retenus par des renforts considérables pour résister à la forte tension des cordes. Comme conséquence nécessaire de cette construction, ces pianos n'avaient aucune élégance et étaient très-difficiles à transporter. La température agissant différemment sur les parties en bois et sur les parties en fer, ces variations étaient désastreuses pour ces instruments.

CES PIANOS SONT GARANTIS DONNER ENTIÈRE SATISFACTION.

PETITS PIANOS DE SALON.

SON PLEIN, DOUX, AMPLÉ—TOUCHE FACILE ET ELASTIQUE—CONSTRUCTION ELEGANTE ET ENJOLIVEE.

Le No. 1 Sept Octaves, a une longueur de six pieds sur trois pieds de largeur. Le No. 2, Sept Octaves, a six pieds et six pouces sur trois pieds et trois pouces. COINS ARRONDIS, PARFAITEMENT TRAVAILLES.

- | | |
|--|-------|
| No. 1.—Sept Octaves, Clavier de C. à C., magnifique boîte de bois de Rose..... | \$450 |
| No. 2.—Sept Octaves, Clavier de C. à C., magnifique boîte de bois de Rose..... | \$500 |

PIANOS "PETIT BIJOU."

BOITES MAGNIFIQUES EN BOIS DE ROSE, PIEDS SCULPTES, RICHES MOULURES—Ces pianos sont d'une parfaite élégance pour les petits Salons.

- | | |
|--|-------|
| Six Octaves et un tiers, Clavier de F. à A., longueur de cinq pieds huit pouces sur deux pieds neuf pouces de largeur..... | \$450 |
| Sept Octaves, Clavier de C. à C., longueur de six pieds sur trois pieds de largeur..... | \$500 |

**CES PIANOS SONT OFFERTS EN PRIMES
PAR LA "REVUE AGRICOLE" ET LE "CANADIAN AGRICULTURIST."**

S'adresser au Bureau pour les renseignements.



**TAUREAU COURTES CORNES
PUR-SANG.**

Baron Renfrew, rouge et blanc, âgé de 3 ans avec généalogie complète, premier prix des taureaux d'un an, à la dernière Exposition Provinciale Agricole de Montréal, Québec, du célèbre éleveur John Snell, Haut-Canada, sera vendu à des conditions faciles par le propriétaire.
D. MCKINNAN,
Bute, P. O. Mégantic—Québec.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE DITE
COMMERCIAL UNION.**

Bureau Principal—19 et 20, Cornhill, Londres, Angleterre.
Bureaux de la Succursale—385 et 387, Rue S. Paul, Montréal.

CAPITAL. \$12,500,000 ou £2,500,000 Sterling.
FONDS DEPOSES EN CANADA\$50,000

DEPARTEMENT CONTRE LE FEU.
Assurance accordée sur les Effets de Ménage et les articles de commerce à taux modérés.

DEPARTEMENT SUR LA VIE.
Le succès de ce département est sans précédent, vu que, après avoir payé les pertes et dépenses, il est resté entre les mains des Syndics 90 par cent des primes reçues.

MORLAND, WATSON & CIE.,
Agents Généraux pour le Canada.
FRÉDÉRIK COLÉ, Secrétaire.
A. TELLIER, Sous-Agent.

**MACHINE A FABRIQUER LES
BRIQUES DE SWORD.**

\$1 LE 1,000 BRIQUES.
La terre est mise directement du sol dans la machine sans préparation.
S'adresser pour les circulaires à la Compagnie "Pittsburgh Brick Machine Manufacturing Company," 359, Liberty Street, Pittsburgh, Pa.

\$1,000,000 EN MONTRES !

En vente d'après le système populaire d'un seul prix, donnant à chaque personne une jolie et excellente montre, pour la modique somme de dix piastres, sans égard à sa valeur, payable que si l'on est parfaitement satisfait.

- 100 Montres d'or [Hunting]..... 250 à 1,000
- 100 do do [boitiers magiques]..... 200 à 500
- 100 do pour dames en émail..... 100 à 300
- 200 do [Hunting] chronomètres..... 250 à 300
- 200 do d'or patentes anglaises..... 200 à 250
- 300 do d'or, Duplex [Hunting]..... 150 à 200
- 500 do d'or, américaine do..... 100 à 250
- 500 do d'argent [Hunt. Levers]..... 50 à 150
- 500 do d'argent [do Duplexes]..... 75 à 250
- 500 do d'or pour dames..... 50 à 250
- 1000 do d'or [Hunting Lepines]..... 50 à 75
- 1000 do de toutes sortes..... 50 à 100
- 2500 do d'argent [Hunting]..... 25 à 50
- 5000 do assorties de toute espèce..... 10 à 75

Par cette arrangement une personne peut avoir pour \$10, une montre qui peut en valoir \$1000. Il n'y a aucune partialité.

Nous désirons nous défaire immédiatement du superbe stock ci-dessus décrit. Des certificats nommant les articles sont mis sous enveloppe scellés et bien mêlés. Les porteurs ont droit aux articles mentionnés sur leurs certificats (en payant \$10, quand bien même que une montre vaudrait \$1,000 ou moins. Le retour d'aucun de nos certificats donne droit à l'article y mentionné sur paiement, sans égard à sa valeur, et comme pas un seul article inscrit sur les certificats ne vaut moins de \$10, il est facile de se convaincre de suite que ceci n'est pas une Lotterie, mais une transaction honnête et légitime, à laquelle le plus déshant peut participer sans aucune crainte.

Un simple certificat est envoyé par la poste [afranchi] sur réception de 25 cts., cinq pour \$1, onze pour \$2, trente-trois et un joli premium pour \$10, un cent et une magnifique montre pour \$15. Pour les agents et ceux qui sont sans occupation, c'est une bonne occasion de faire de l'argent. C'est une affaire conduite légitimement et dûment autorisée par le gouvernement et ouverte à la plus scrupuleuse surveillance.

Essayez-nous.
WRIGHT, BRO. & CIE., Importateurs,
161, Broadway, New-York



LE COUSSIN ELASTIQUE BREVETE.

Les éleveurs et propriétaires de chevaux sont tous intéressés dans une nouvelle invention connue sous le nom de "Coussin Elastique Breveté de Hall," pour la protection du pied du cheval. Il est fait en gutta-percha et empêche les pierres de se loger dans le pied, ainsi que la neige en hiver. Le Coussin Elastique peut être disposé de manière à empêcher un cheval de se tailler. Les pieds sensibles s'en trouveront très-bien surtout sur les routes macadamisées et dures. Plusieurs maladies du pied peuvent être ainsi guéries par l'emploi du Coussin Elastique. S'adresser à l'agence générale,

HALL & MORSE.

**FABRIQUE D'INSTRUMENTS ARA-
TOIRES DE MASSEY.**

Cette fabrique à constamment en dépôt un nombre considérable de charrues ordinaires, Polysocs, Extirpateurs, Tarares, Arrache-souche, Moulins à farine portatifs, Coupe-paille, Machines à battre, Manèges.

LA NOUVELLE FAUCHEUSE BREVETE DE WOOD,

Qui a mérité à l'Exposition Universelle de Paris, en 1867, la seule médaille d'or offerte en prix.

La moissonneuse à râteau automate, breveté de Wood.

S'adresser à H. A. MASSEY, Newcastle Ontario.



LA ROYALE,

Compagnie d'Assurance sur la VIE et sur la PROPRIETE.

CAPITAL.....£2,000,000 Stg.
REVENU ANNUEL PLUS DE... £700,000 Stg.

Edifices et toute espèce de propriétés assurées contre les pertes et les dégâts causés par le feu, à des conditions avantageuses.

Polices d'Assurance sur la Vie émanées à des conditions très-favorables. Aucune prime supplémentaire pour services militaires dans la défense du pays, non plus que pour traverser l'Océan.

Reclamations réglées avec promptitude.

H. J. BOUTH, AGENT,
J. L. BRACLT,
Assist. Gérant, Départ. Français.

**COMPAGNIE AETNA
D'ASSURANCE SUR LA VIE.**

Cette Compagnie, créée en 1820, offre des avantages particuliers aux personnes désireuses d'assurer leur vie.

Les profits sont considérables, et diminuent de moitié les paiements annuels.—Les profits sont payés annuellement aux assurés et non pas aux décès comme cela se pratique par plusieurs compagnies.—BUREAU: Coin voisin du Bureau de l'oste.

L. PEDLAR & CIE.,
Agents Généraux.

**LE CATALOGUE DES
GRAINES DE FLEURS CHOISIES**

DE GEORGE SHEPPERD, MONTREAL,

Comprenant toutes les variétés nouvelles et populaires destinées à l'embellissement des jardins et des serres.

Les Graines Potagères comprennent toutes plantes dont la culture est désirable pour l'alimentation de la famille.

Les Grains et Graines des Champs se composent de toutes les variétés qui ont jusqu'à ce jour donné la plus grande satisfaction.

Fleurs Naturelles Dessechées. Importées pendant le mois de Novembre, elles forment d'élégants bouquets, des couronnes et de charmants paniers.—Demandez le Catalogue.

MACHINES A TRICOTER.

Une Paire de Bas Tricotée dans
UNE DEMI-HEURE.

Ces machines sont manufacturées par la Compagnie

Dalton Knitting Machine Company,
259 BROADWAY, N. Y.

Pour agences et circulaires décrivant la machine à tricoter, s'adresser à

JAS. BOOGS,
Secrétaire.

ECONOMIE DE \$100 PAR ANNEE

Par toute famille qui possèdera une boîte de Remède Homéopathique du Docteur Humphrey. Avec ce remède vous pouvez guérir les neuf-dixième de toutes les maladies qui peuvent attaquer la famille, en vous épargnant aussi les souffrances, les pertes de temps et les comptes du médecin. Le prix est de \$10 et la Boîte Homéopathique est envoyée franc de port par express sur réception de ce montant. Adressez:

HUMPHREY'S
HOMEOPATHIC MEDICINE, CO.,
562, Broadway, New York.

REPRODUCTEURS PURSANG.

AVENDRE,

6 Vaux Courte-Cornes de 6 à 10 mois.
30 Béliers d'un an Leicester, Costwold et Lincolnshire, pesant de 250 à 320 livres.
30 Porcolets Berkshire améliorés, 2 à 4 mois.
Catalogue du troupeau Courtes-Cornes envoyée sur demande.
JOHN SNELL,
Edmonton, P. O., Ontario.

\$2.50 L 100 LIVRES.

Superphos. ate Canadien.

IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS.
2,000 livres de Superphosphate Canadien équivalent à 200 voyages de bon Fumier.

Cet engrais est facile à employer et donne d'Excellentes récoltes au plus bas prix possible.

Les cultivateurs peuvent obtenir cet engrais chez les marchands où ils sont dans l'habitude de faire des affaires.

E. L. SNOW,
Manufacturier,
MONTREAL.

**MAGASIN DE
GRAINES DE SEMENCES**

Au-dessus du Marché Ste. Anne,

MONTREAL.

Instruments Aratoires—(Grains de semences, Graines de Fleurs et de Jardin)—(Grains, Superphosphates et autres engrais artificiels).

Le soussigné ayant maintenant un vaste magasin, est prêt à fournir les meilleurs grains de semence, ainsi que les machines à faucher, à moissonner et à battre.

WM. EVANS,
Grainetier de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.



Assurer toutes espèces d'animaux contre la mort et le vol.

A. R. BETHUNE, Agent, Montreal.

GUERISON

Certaine, Sure et Prompte,

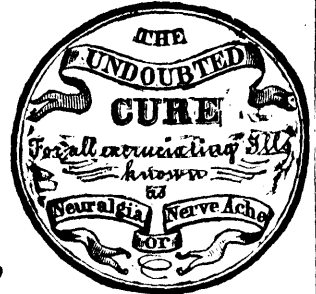
DE LA

NEURALGIE,

ET DE

TOUTES LES MALADIES NERVEUSES.

LES EFFETS SONT MAGIQUES.



C'est un REMÈDE INFALLIBLE dans tous les cas de Neuralgia facialis. Guérison parfaite bien souvent en moins de vingt quatre heures, en prenant seulement, 2 ou 3 pilules. Aucune espèce de Névralgie ou de maladie nerveuse n'a encore résisté à ce REMÈDE ÉTONNANT.

Même dans les cas les plus extrêmes de Névralgie Chronique et de dérangement nerveux général, de plusieurs années de durée, affectant tout le système, l'usage des pilules Névralgiques pendant quelques jours, ou au plus pendant quelques semaines, donne toujours le soulagement le plus étonnant, et avec de très-rares exceptions détermine toujours une guérison complète et permanente.

Elles ne contiennent aucune substance le moins nuisible, même au système le plus délicat et peuvent toujours être employées avec LA PLUS GRANDE SURETÉ.

Depuis longtemps plusieurs de NOS MÉDECINS LES PLUS ÉMINENTS en font un constant usage, les recommandant unanimement et sans réserve.

Les personnes qui suivent, entre plusieurs milliers de nos concitoyens, témoignent de leur étonnante EFFICACITÉ.

Ayant employé personnellement les *Pilules Névralgiques Universelles ou Tic Dououreux* du Dr. Turner, et les ayant recommandés dans un grand nombre de cas à mes patients affectés de Neuralgie, j'ai trouvé que sans exception elles faisaient tout le bien qu'on espérait.

J. R. DILLINGHAM, Dentiste.

12 Winter Street, Boston, Février 18, 1867.

R. W. NEWELL, M.D., No. 6 Staniford Street, Boston, à la date du 14 juillet 1864 dit : " Je connais les pilules dites : *Neuralgiques Universelles ou Tic Dououreux* et après en avoir usé avec succès, je suis autorisé à leur donner mon approbation."

MR. J. M. R. STORY, pharmacien depuis 20 ans dans cette ville et pendant les trois années de guerre, attaché aux hopitaux du gouvernement Américain dit : " Je connais depuis 20 ans les *Pilules Névralgiques Universelles du Dr. Turner*. Je les ai vendues, employées personnellement et je ne connais pas un cas où elles n'aient pas donné de soulagement. Mes pratiques m'ont déclaré qu'elles ne voudraient pas se passer de ces pilules fussent-elles à \$10 chacune. Je les considère comme le remède le plus efficace et le plus précieux pour la Névralgie et les maladies nerveuses qu'il y ait dans le monde."

MR. WYZEMAN MARSHALL—bien connu de tous ceux qui sont familiers avec l'art dramatique dans ses plus grands succès dit : " Grâce à votre impayable découverte, je suis maintenant heureusement guéri de la *Névralgie*."

JOHN S. DAMRELL, Ingénieur en Chef du Département du Feu de Boston, dit en juin 1866 : " Sans cesse exposé, le

jour et la nuit, au froid et à l'humidité, dans ma position d'attaché au Département du Feu de cette ville, j'ai contracté la maladie connue sous le nom de Névralgie ou Tic Dououreux. J'ai employé vos pilules et obtenu un grand soulagement. Je n'hésite pas à les recommander comme infiniment précieuses.

MR. WM. CALDER, de la Police secrète de Boston déclare : " Une boîte de *Pilules Névralgiques du Dr. Turner*, m'a entièrement guéri d'une Névralgie très-sérieuse. Je ne puis trop les recommander.

NEWTON, Mars 25, 1867.

MESSIEURS TURNER & CIE.—Depuis longtemps un de mes parents souffrait beaucoup de Névralgie. La souffrance était presque insupportable. Après avoir essayé de tous les médicaments, nous avons employé depuis quelques mois vos pilules Névralgiques. Elles ont parfaitement réussi et il ne reste plus rien de la maladie. Je recommande avec plaisir vos pilules à toutes les personnes qui souffrent de Névralgie.

Tout à vous,

F. W. PELTON, Conseiller en Loi.

FREDÉRIC A. WILKINS, ancien trésorier de la Compagnie du Gaz de Boston nous écrit : " Vos pilules me furent d'abord recommandées par un médecin ; et pendant plusieurs années j'ai été dans l'habitude de m'en servir dans ma famille. Ma mère ayant souffert de Névralgie en a reçu beaucoup de soulagement. Moi-même j'en ai reçu obtenu un bien considérable et je ne considère pas ma famille en sûreté sans une boîte de ces précieuses pilules à sa disposition.

Envoi par la poste sur réception du prix de vente et des frais de Poste.

Une boîte	\$1.00	Frais de Poste, 6 cents.
Six boîtes,	5.00	" 27 "
Douze boîtes,	9.00	" 48 "

Ces pilules sont vendues par tous les pharmaciens en gros et en détail, aux Etats-Unis, et par

TURNER & CIE., Seuls Propriétaires,
120 Tremont Street, Boston, Mass.